

Sveučilište u Zagrebu

Filozofski fakultet

Odsjek za romanistiku

Mirna Brčić

**Poteškoće s kojima se susreću kroatofoni
studenti francuskog jezika u usvajanju
imperfekta i perfekta**

Diplomski rad

Mentor: dr. sc. Darja Damić Bohač

Zagreb, 2015

Université de Zagreb
Faculté de Philosophie et de Lettres
Département d'Études Romanes

Mirna Brčić

**Difficultés rencontrées par les étudiants
croatophones lors de l'apprentissage de
l'imparfait et du passé composé**

Mémoire de Master

Directrice de master : dr. sc. Darja Damić Bohač

Zagreb, 2015

Sommaire

1. Introduction.....	6
2. Les compétences (CECR)	8
3. L'ordre naturel d'acquisition	9
4. L'enseignement grammatical	10
5. Le verbe	13
6. La langue française et son système verbal.....	14
6.1. Le passé composé.....	16
6.2. L'imparfait et son emploi.....	18
6.3. Le passé composé et l'imparfait – les difficultés.....	20
6.3.1. L'angle de perspective.....	21
6.3.2. L'énonciation historique et l'énonciation du discours	22
6.3.3. Les définitions dans les manuels	23
7. La langue croate et son système verbal	27
7.1. La notion d'aspect en croate	30
7.2 Le parfait et l'imparfait croates - <i>Perfekt</i> et <i>imperfekt</i>	33
8. Les recherches sur la distinction du passé composé et de l'imparfait.....	35
8.1. L'aspect en français	35
9. La démarche méthodologique	40
9.1. Objectif de notre recherche	40
9.2. L'échantillon et les instruments	40
9.3. Analyse et traitement des données	41
9.3.1. La première partie de l'enquête.....	41
9.3.2. La deuxième partie de l'enquête.....	44
9.3.3. Le test	47
9.4. Conclusions des résultats de la recherche	50

10.	Conclusion	52
11.	Bibliographie.....	53
12.	Annexe.....	55

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ÉTUDIANTS CROATOPHONES LORS DE L'APPRENTISSAGE DE L'IMPARFAIT ET DU PASSÉ COMPOSÉ

Résumé

L'apprentissage des langues est un processus complexe qui dure tout au long de la vie. Tout au long de ce processus les allophones rencontrent de différentes difficultés parmi lesquelles est, sans doute, l'emploi des temps du passé, plus précisément l'opposition du passé composé et de l'imparfait. Ce mémoire traite de la problématique de la distribution de ces deux temps du passé auxquelles se heurtent les apprenants croatophones afin de pouvoir découvrir l'origine de ces difficultés. Cette recherche est conduite dans le contexte croate auprès de 36 étudiants de la troisième année de français à l'Université de Zagreb. Grâce aux résultats de l'enquête, on essaye à démontrer la source d'erreurs des étudiants croatophones. L'identification des difficultés représente la première étape pour la réussite de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Mots clés : étudiants croatophones, apprentissage du français, emploi du passé composé, emploi de l'imparfait, difficultés

POTEŠKOĆE S KOJIMA SE SUSREĆU KROATOFONI STUDENTI U USVAJANJU IMPERFEKTA I PERFEKTA

Sažetak

Učenje jezika je složen proces koji se odvija tijekom cijelog života. Tijekom tog procesa pojedinci se susreću s različitim poteškoćama, među kojima je svakako upotreba prošlih glagolskih vremena, naročito opreka između 'passé composé' i imperfekta. Ovaj radi se bavi poteškoćama s kojima se susreću kroatofoni učenici u razlikovanju tih dvaju spomenutih vremena te utvrđivanjem izvora tih poteškoća. Ovo istraživanje je provedeno u Hrvatskoj, a u njemu je sudjelovalo 36 studenata treće godine Odsjeka francuskog jezika i književnosti na Sveučilištu u Zagrebu. Pomoću rezultata istraživanja, nastojimo prikazati koje su to poteškoće s kojima se susreću studenti te zbog čega se javljaju. Identifikacija poteškoća je prvi korak u ostvarivanju uspjeha u učenju stranog jezika.

Ključne riječi : kroatofoni studenti, učenje francuskog jezika, upotreba passé composé, upotreba imperfekta, poteškoće

1. Introduction

L'apprentissage des langues a toujours été une nécessité. Dans la société d'aujourd'hui, on promeut les idées de la pluriculturalité et du plurilinguisme et le but de l'enseignement des langues est profondément modifié. Chaque individu devrait construire une compétence communicative en plusieurs langues et développer un répertoire langagier dans lequel toutes les capacités linguistiques trouveront leur place. L'apprentissage des langues est un processus qui dure tout au long de la vie.

Les langues étrangères permettent de mieux appréhender les autres, favorisent les échanges entre les cultures et assurent la réussite personnelle. L'apprentissage d'une langue ne se fait pas sans difficultés. Pour maîtriser une langue étrangère, on doit apprendre ses composantes : le vocabulaire, la phonétique, la phonologie, la syntaxe, la morphologie, la prosodie et la pragmatique. Parmi les composantes énumérées, certaines parties de la grammaire présentent pour les apprenants des difficultés insurmontables. Ce que pose le problème épineux pour les alloglottes, surtout pour les étudiants croatophones, est certainement l'emploi des temps du passé, plus précisément l'opposition du passé composé et de l'imparfait. Les auteurs s'intéressant à ce sujet évoquent plusieurs raisons de ces difficultés. Ils citent, comme source de ce problème, une terminologie inadéquate, des règles et des exercices confondus, l'influence de la langue maternelle, etc. Ayant eu des difficultés nous-mêmes, nous avons décidé de donner notre contribution à l'étude de cette difficulté.

Ce mémoire sera composé de deux parties principales, la première partie étant le cadre théorique et la deuxième, la base de ce travail, notre recherche. Dans les pages qui suivent, nous commencerons par définir les concepts pertinents à ce sujet. Nous allons présenter brièvement les compétences qui contribuent à l'acquisition des langues selon le *Cadre européen commun de référence*, puis nous expliquerons la manière dont l'acquisition du langage se déroule d'après la théorie de Krashen. Ensuite nous passerons à la présentation du système verbal de la langue française (qui est modal et temporel) et celui de la langue croate (qui est aspectuel, modal et temporel) en nous focalisant sur l'emploi de l'imparfait et du passé composé français /de l'imperfekt et du perfekt croate. Nous présenterons également l'enseignement visant les valeurs du passé composé et de l'imparfait. Nous allons aussi mentionner deux recherches de Fahmy (2006) et de Bergström (1997) sur ce sujet et leurs

résultats. Dans la deuxième partie de notre mémoire, nous présenterons les objectifs de notre étude. Nous analyserons les résultats de notre enquête concernant les difficultés (et leur fréquence) rencontrées par les étudiants croatophones lors de leurs études– les étudiants de la troisième année de français à l'Université de Zagreb, afin de pouvoir découvrir l'origine de ces difficultés. Enfin, une conclusion générale reprenant les points abordés dans ce travail proposera quelques réponses à la problématique centrale traitée.

En tant que future enseignante, nous espérons pouvoir adapter les techniques de l'enseignement ainsi que les matériaux suivant les besoins des apprenants. A notre avis, il est extrêmement important d'identifier et d'interpréter les difficultés, dans notre cas celles qui concernent la distribution des temps du passé auxquelles se heurtent les apprenants croatophones, pour assurer la réussite de l'apprentissage. Selon nos connaissances, peu d'auteurs en Croatie ont analysé les difficultés de l'emploi des temps du passé que rencontrent les apprenants du français. Nous espérons que notre recherche peut servir de base pour des recherches suivantes plus détaillées et plus approfondies.

2. Les compétences (CECR)

« Toutes les compétences humaines contribuent, d'une façon ou d'une autre, à la capacité de communiquer (de l'apprenant) et peuvent être considérées comme des facettes de la compétence à communiquer. » (CECR, 2002, 81) *Le cadre européen commun de référence* (2002) énumère les compétences différentes et les divise en deux catégories principales, le savoir et les compétences langagières communicatives. La première catégorie comprend la connaissance du monde et de la culture générale, le savoir socioculturel sur un pays, les aptitudes et les savoir-faire (les aptitudes sociales, de la vie quotidienne, techniques et les aptitudes propres aux loisirs), le savoir-être (les attitudes d'un individu envers une langue, ses motivations, ses croyances, les traits de la personnalité...) et le savoir-apprendre (la compréhension des principes selon lesquels les langues sont organisées et utilisées, l'aptitude à produire des sons inconnus propres à une langue, l'aptitude à l'étude et l'aptitude à la découverte heuristique) (CECR, 2002, 82-86).

Afin de réaliser la communication dans une langue, soit maternelle, soit étrangère, les apprenants mobilisent les aptitudes générales énumérées ci-dessus et les combinent avec une compétence communicative de type plus spécifiquement linguistique. La compétence communicative, d'après *Le Cadre* (2002) comprend les compétences linguistiques (la compétence lexicale, grammaticale, sémantique, phonologique et orthographique), la compétence sociolinguistique (les marqueurs des relations sociales, les règles de politesse, les proverbes, les registres différents, le dialecte et l'accent) et la compétence pragmatique. La compétence pragmatique traite de la connaissance que l'apprenant a des principes selon lesquels les messages sont organisés et structurés, utilisés pour les réalisations de fonctions communicatives et segmentés selon des schémas interactionnels (Idem, 86-96). On peut dire qu'une personne connaît une langue seulement lorsqu'elle avait maîtrisé toutes les aptitudes et les compétences qui régissent le bon fonctionnement d'une langue. La grammaire en fait partie intégrante. C'est bien pour cette raison-là que nous avons choisi de traiter ce sujet.

3. L'ordre naturel d'acquisition

Des recherches récentes sur l'acquisition du langage montrent que l'acquisition des structures grammaticales procède toujours dans un ordre prévisible. Les apprenants d'une langue étrangère ont tendance à acquérir certaines structures grammaticales plus tôt que les autres. Brown (1973) et Villiers (1973) ont conclu, dans leurs recherches longitudinales, que l'ordre d'acquisition dépend de la difficulté. En fait, il s'agit ici de l'ordre naturel de l'acquisition (Krashen, 1982, 15). Suivant cette notion, chaque séquence d'enseignement doit être orientée du simple vers le complexe, du facile vers le difficile.

Les études appuyant cette hypothèse montrent l'ordre dans lequel les structures bien formées émergent. Lors de l'acquisition d'une langue les apprenants font des erreurs et ces erreurs proviennent le plus souvent de leur langue première ou de la méconnaissance des règles d'une langue étrangère (Krashen, 1982, 17). D'après les auteurs Besse et Porquier (1991) « l'adolescent ou l'adulte perçoit toujours, à quelque degré, la langue étrangère à partir des habitudes perceptives acquises avec la langue maternelle et des représentations qu'il se fait de celles-ci, qu'elles soient linguistiques ou culturelles » (Guérif, 2012, 34).

La question importante qui se pose ici est : « Comment s'acquiert la langue ? » Si aujourd'hui l'acquisition est centrale et l'apprentissage est périphérique, cette question devient cruciale. En général, comment peut-on passer de l'étape actuelle des compétences au niveau suivant ? Dans son livre *Principles and Practice in Second Language Acquisition*, Krashen (1982) développe la notion de l'hypothèse d'entrée (ang : 'input hypothesis') où les compétences actuelles sont présentées par « i » et le niveau suivant comme « $+1$ ». Ainsi, l'équation pour l'acquisition qu'il propose est : $i+1$. La condition nécessaire pour passer d'une étape à l'autre est que l'apprenant comprenne l'entrée $i+1$, où *comprendre* signifie mettre l'accent sur le sens et pas sur la forme du message. Autrement dit, on acquiert seulement lorsqu'on comprend la structure qui est "un peu au-delà" où on est maintenant (Krashen, 1982, 22). L'acquisition est appuyée par le contexte ou par des informations extralinguistiques.

4. L'enseignement grammatical

Dans ce chapitre, nous allons nous pencher sur l'enseignement de la grammaire et des temps verbaux. Il est bien connu que les méthodes d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères ont changés au cours des années. En ce qui concerne l'enseignement, son objectif est la maîtrise de différentes variétés de français oral et écrit qui permettront de s'adapter aux diverses situations de communication qu'on rencontre dans la vie sociale (Ellis, 2006, 84). L'emploi correct des temps verbaux fait partie intégrante de chaque communication en langue étrangère.

Fahmy (2007) cite les définitions proposées par Cuq et Gruca. D'un point de vue strictement didactique, les auteurs déterminent la grammaire comme:

« 1) *Un résultat de l'activité heuristique qui permet à l'apprenant de se construire une représentation métalinguistique organisée de la langue qu'il étudie.*

2) *Et un guidage par l'enseignant de cette activité en fonction de la représentation métalinguistique organisée qu'il se fait de la langue qu'il enseigne.* » (Fahmy, 2007, 26)

Traditionnellement, l'enseignement de la grammaire est perçu comme la présentation et la pratique de structures grammaticales. C'est la technique éducative qui attire l'attention des apprenants à une forme grammaticale spécifique de telle manière qu'elle leur permet de la comprendre et de l'intérioriser (Fahmy, 2007, 84-85).

Galichet (1963, 117) déclare qu'une des raisons qui rendent l'enseignement grammatical rebutant et de peu de profit pour les apprenants est qu'en général l'enchaînement entre les divers chapitres du cours ou du manuel échappe aux enseignants. De plus, ils n'aperçoivent guère de rapport entre eux, et n'ont des faits grammaticaux que des vues dispersées. Même si la plupart des maîtres s'efforcent de mettre quelque ordre dans l'étude des faits grammaticaux, cet ordre est rarement satisfaisant. D'ailleurs, l'auteur croit que toutes les erreurs et les insuffisances viennent de ce qu'on a fait trop souvent une grammaire des espèces de mots et de leurs caractéristiques extérieures, au lieu de faire une grammaire des structures de la langue (Galichet, 1963, 119).

Plusieurs approches de l'enseignement de la grammaire ont été suggérées pendant ces années dernières (Fahmy, 2007, 27). L'approche dans l'enseignement moderne appelée l'approche communicationnelle- actionnelle est proposée par *Le Cadre Européen Commun de*

Référence pour les Langues. Dans cette approche le plus d'attention est accordé aux savoir-faire et à l'accomplissement des tâches qui préparent l'apprenant pour la vie réelle. Son objectif est la communication efficace en langue étrangère. Ici, l'apprenant est considéré comme un partenaire dans la négociation du sens du message communiqué. L'apprenant est en grande partie responsable de son propre apprentissage, et le rôle de l'enseignant est moins directif que dans les méthodes audio-visuelles ou approches traditionnelles (Tanriverdieva, 2002, 35). Les enseignants devraient trouver un équilibre entre l'étendue des activités de communication et l'attention qu'il faut porter à la compétence linguistique. Quelles références et quelle méthodologie faudrait-il donc privilégier?

En didactique de la grammaire du français langue étrangère, il est nécessaire de prendre en considération les notions de la grammaire contextualisée ou décontextualisée, déductive ou inductive et explicite ou implicite. La grammaire décontextualisée est enseignée en dehors de tout contexte ou situation de communication. Par exemple, dans des exercices artificiels composés de phrases isolées. De l'autre part, la grammaire contextualisée est enseignée dans un contexte qui renvoie à une situation de communication, et non dans des exercices artificiels. La situation de communication est l'ensemble des paramètres qui influe sur les contenus selon les modes ou les canaux différents: lettre, e-mail, téléphone, discussion en face à face; personnalité, état d'esprit des interlocuteurs, lieu, moment etc. (Tanriverdieva, 2002, 43).

La grammaire déductive désigne un enseignement de la grammaire qui va des règles aux exemples. Les exercices d'application correspondent à une phase déductive de l'apprentissage de la grammaire et ils consistent à se référer explicitement à une organisation morphologique (paradigme verbal, grammatical ou lexical) ou à une règle (syntaxique) pour guider sa production. Il s'agit de l'activité intellectuelle par laquelle l'apprenant parvient à une représentation mentale d'une organisation morphologique ou syntaxique. Par contre, la grammaire inductive désigne un enseignement de la grammaire qui va des exemples aux règles, comme lorsque l'enseignant demande aux apprenants de découvrir une règle à partir d'une série de phrases. La grammaire explicite est fondée sur l'exposé et l'explicitation des règles par le professeur, suivi d'applications conscientes par les élèves. Autrement dit, un enseignement de la grammaire qui passe par l'explicitation des règles en classe. Il s'agit simplement de l'enseignement /apprentissage, systématique ou ponctuel, d'une description grammaticale particulière d'éléments de la langue-cible. La grammaire implicite vise à donner

aux élèves la maîtrise d'un fonctionnement grammatical, mais ne recommande l'explicitation d'aucune règle et élimine le métalangage, ne s'appuyant que sur une manipulation plus ou moins systématique d'énoncés et de formes (Tanriverdieva, 2002, 45).

Ellis (2006, 85) prétend que, sur le plan méthodologique, l'objectif est de remplacer la démarche déductive traditionnelle par une démarche inductive où l'apprenant observe des énoncés et des exemples en français, les manipule et le résultat est la compréhension des règles et des définitions. En outre, l'auteur se pose les trois questions suivantes : *La grammaire explicite, a-t-elle une valeur en lui-même? Facilite-elle le développement des connaissances implicites chez les apprenants?* et *Est-ce que la grammaire explicite devrait être enseignée d'une manière déductive ou inductive?* (Ellis, 2006, 96).

En ce qui concerne l'apprentissage du français comme langue étrangère, l'approche méthodologique dépend du public, de ses besoins et des objectifs. Dans le cas du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) le public est composé de professionnels qui veulent suivre des cours de français à visée professionnelle, c'est-à-dire, de personnes qui veulent apprendre non *le* français mais plutôt *du* français pour réaliser un objectif donné. Le FOS et sa méthodologie diffère du français général au niveau lexical et au niveau des situations de communication. Or, l'accent n'est pas mis sur une connaissance parfaite de la grammaire. Lorsqu'on parle de cours de langue, l'objectif principal est la communication dans une langue étrangère. Dans de tels cas, on recourt le plus souvent à la grammaire implicite.

D'autre part, l'objectif des études de langues est une compétence linguistique et culturelle élevée. Le programme est divisé en deux cycles, le premier (la licence) aboutit à un niveau d'acquisition de la langue française qui correspond au niveau B2/C1, impliquant la maîtrise des concepts descriptifs et méthodologiques nécessaires à la description linguistique de la langue française et la maîtrise des concepts analytiques, descriptifs et méthodologiques liés à la littérature et à la civilisation française. Le deuxième (le master) aboutit à un niveau d'acquisition de la langue française qui correspond au niveau C1/C2 ou C2, impliquant les aptitudes et les compétences nécessaires à l'étude scientifique de la langue et de la littérature françaises (filiale recherche), les aptitudes et les compétences nécessaires à la traduction du français vers le croate et vice versa (filiale traduction) et les aptitudes et les compétences nécessaires à l'enseignement de la langue française (filiale enseignement). Contrairement au FOS, les étudiants sont censés s'approprier tous les aspects d'une langue. *Le Cadre européen*

commun de référence favorise l'approche communicative et la grammaire implicite, mais il ne se réfère pas au niveau universitaire où la grammaire explicite occupe une place importante dans l'enseignement.

5. Le verbe

Riegel, Pellat et Rioul (1999, 243) considèrent que le verbe est l'élément central dans la structuration de la phrase, autrement dit, il est le pivot autour duquel s'organise la phrase. Selon l'auteur Ham (2002, 25), à l'aide des verbes on peut exprimer des actions qui se déroulent dans le présent, le passé ou l'avenir. Selon la dimension du temps, « d'un point de vue externe, le procès est situé chronologiquement dans l'une des trois époques (passé, présent ou avenir), selon le rapport entre les deux repères temporels. » (Riegel, Pellat et Rioul, 1999, 291).

L'étude des formes verbales fait partie intégrante de l'enseignement de la langue, et se rattache plus précisément à un enseignement grammatical, « dont l'objectif vise, à travers l'étude des règles caractéristiques de la langue, l'art de parler et d'écrire correctement » (Guérif, 2012, 4). Parmi les difficultés majeures auxquelles se heurtent les apprenants croatophones il faut mentionner tout d'abord les difficultés qui relèvent de la morphologie des verbes, en d'autres mots des variations de formes selon les groupes de conjugaison et les irrégularités. Pourtant ces difficultés morphologiques qui consternent les apprenants peuvent être systématisées et elles s'estompent avec le temps.

Dans le cas du français, l'apprentissage des valeurs temporelles (et bien sûr modales) est très long et difficile. La diversité des emplois des temps du passé en général et surtout les différentes valeurs véhiculées par l'imparfait et le passé composé en particulier, présentent aux apprenants un véritable défi (Labeau, 2002, 161). Il leur est souvent difficile de comprendre l'emploi de l'imparfait et du passé composé, surtout lorsque les deux formes sont utilisées ensemble dans un récit au passé. La linguistique appliquée ne manque pas de noter le problème, comme le prouve l'extrait suivant : « La richesse du système verbal français et surtout la subtilité de l'usage des temps du passé ont constitué un écueil pour des générations d'allophones et une des plus grandes difficultés dans la tâche des professeurs de langues en

quête d'une analyse suffisamment cohérente et rigoureuse dont ils pourraient faire bénéficier leur enseignement. » (Delbart 1992 : 42)¹

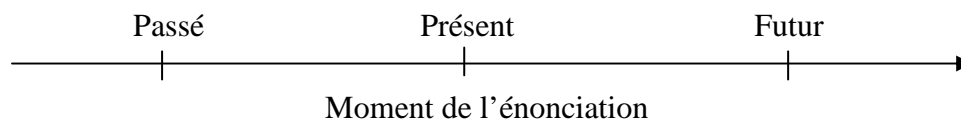
Malgré de longues années d'apprentissage, il nous semble qu'un grand nombre d'apprenants de français n'aient pas assimilé le fonctionnement du passé composé (passé simple) et de l'imparfait.

6. La langue française et son système verbal

La langue française fait partie de la famille des langues romanes. Les catégories grammaticales de la langue française sont la personne : première, deuxième et troisième, le nombre : singulier et pluriel, le genre : masculin et féminin (contrairement à la langue croate, le français n'a pas de genre neutre), les modes, les temps verbaux et deux voix : active et passive (Andel et al, 2004, 4). Il faut souligner que le système verbal français repose sur un système qui est modal et temporel.

Le mode permet d'exprimer l'attitude de la personne qui parle par rapport à ce qu'elle dit (Grevisse, Goosse, 1995, 107). Dans le français on distingue deux types de modes. Premièrement ce sont les modes personnels qui ont des sujets personnels et se conjuguent : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel. Les autres modes sont impersonnels, donc ils n'ont pas de sujets personnels et sont invariables : l'infinitif, le participe et le gérondif (Grevisse, Goosse, 1995, 107).

Le terme français *temps* est polysémique : il désigne à la fois le temps vécu, le temps météorologique, le temps grammatical. On doit distinguer *le* temps chronologique et le temps verbal. Ces deux temps ne se recouvrent pas toujours. On peut définir le temps par rapport à deux points de repère : le moment où on parle et le moment où se situent l'événement ou l'action dont on parle (Grevisse, Goosse, 1995, 108). Les temps verbaux font le lien entre le temps de la situation auquel on se réfère et un autre temps, ce dernier étant habituellement le moment de l'énonciation. *La grammaire expliquée du français* le démontre de façon suivante (Poisson-Quinton, Mimran, Mahéo-Le Coadic, 2004, 108) :



¹ Selon Labeau (2002), p: 162

Dans le système verbal français (et nous allons nous limiter à la langue courante donc non soutenue), on distingue le passé : l'imparfait, le passé composé, et le plus-que-parfait, le présent : une seule forme verbale - *le présent* et l'avenir : le futur simple, le futur antérieur (Bikić-Carić, 2004, 167). La langue soutenue emploie un autre temps verbal : le passé simple (Anđel et al, 2010, 5).

De plus, les temps verbaux français se divisent en temps simples et en temps composés. Les temps simples du verbe sont constitués, à tous les modes, d'un radical et d'une désinence. Le radical est l'élément fondamental du verbe: il porte le sens lexical stable du verbe. D'autre part la désinence se soude à la fin de la forme verbale comme un suffixe. Elle apporte des informations « grammaticales » sur le mode, la personne, le nombre et le temps (Bikić-Carić, 2004, 245). Riegel et Pellat et Rioul (1999, 251) affirment que le radical verbal, pourvu d'une désinence de participe passé ou d'infinitif, peut être aussi précédé d'un verbe auxiliaire. Quand il s'agit du verbe auxiliaire 'être' ou du verbe 'avoir', associés à un participe passé, on parle des formes composées du verbe.

Dans la langue française le sujet doit toujours accompagner le verbe et il ne peut pas être non-dit, contrairement au croate (voir le chapitre sur le parfait croate). Par exemple, la phrase croate: *Rekla mi je* est tout à fait correcte tandis qu'en français il est impossible de dire *M'a dit* au lieu de : *Elle m'a dit*. D'ailleurs, dans la langue parlée, quelques désinences verbales sont muettes, et des formes verbales ne peuvent être distinguées sans sujet : *je parle, tu parles, il parle, ils parlent* se prononcent comme /paRl/. Par conséquent, le verbe seul ne suffit pas pour comprendre le message (Anđel et al, 2010, 5).

6.1. Le passé composé

Le passé composé est un temps composé, formé d'un auxiliaire au présent et du participe passé du verbe. En français il y a deux verbes auxiliaires possibles, 'avoir' et 'être', et le choix dépend de la transitivité du verbe principal. Le verbe 'avoir' est le verbe auxiliaire de la majorité des verbes et ce sont les verbes suivis d'un objet direct (*J'ai visité Paris deux fois*). En général, dans le cas où le verbe auxiliaire serait avoir, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet. Cependant, certains verbes exigent le verbe *être* comme l'auxiliaire. Ce sont tous les verbes pronominaux (*Je me suis levé.*) et les verbes intransitifs indiquant un changement de lieu ou déplacement dans l'espace (*Elle est venue nous voir.*) (Poisson-Quinton, Mimran, Mahéo-Le Coadic, 2004, 116). On peut remarquer que dans ce cas-là, le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

En ce qui concerne l'emploi de ce temps du passé, on rencontre des définitions différentes. Selon Pulgram (1984), le passé composé est employé dans le cas où le locuteur ou la locutrice veut présenter les actions comme une séquence d'événements dans le passé à l'interlocuteur: « the perfect seeks to have the hearer see actions in a narrative sequence of events » (Fahmy, 2007, 257). D'après Fahmy (2007, 260), le passé composé s'utilise quand on peut répondre aux questions suivantes : *Que s'est-il passé? Que s'est-il passé après?*

Beaucoup de manuels et de grammaires traditionnelles de la langue française, décrivent le passé composé comme un temps exprimant une action achevée et accomplie. Dans le paragraphe suivant, nous allons présenter l'emploi du passé composé tel que les auteurs Grevisse et Goosse le décrivent. D'après Grevisse et Goosse (1995, 140), le passé composé indique le résultat d'une action. Il exprime une action qui s'est terminée dans le passé ; un fait ou un événement récent :

« *Ce matin, je me suis réveillé très tard* »

; un fait ou un événement dont les conséquences se font sentir dans le présent:

« *Pendant vingt ans, il a été un maire efficace* »

; un fait ou un événement encore présent dans l'esprit de celui qui parle :

« *Cette femme, dans sa jeunesse, il l'a aimée à la folie* »

ou un fait ou un événement coupé du présent. Dans le dernier cas, le passé composé possède la même valeur que le passé simple (*Louis XIV est mort en 1715*). D'ailleurs, le passé composé permet d'exprimer un fait ponctuel, une durée limitée, une action de répétition, et une succession d'événements : *Nous sommes restés chez Henri pendant trois semaines* –

durée limitée ; *Nous sommes longtemps restés chez Henri.* - durée longue ; *J'ai écouté cette chanson dix fois* – action de répétition ; *J'ai rencontré mes amis au café, ensuite nous sommes allés faire un tour de Paris.* – succession d'événements (Grevisse, Goosse, 1995, 140). L'action achevée peut être présentée comme déjà réalisée alors qu'elle n'est pas encore.

Ensuite, toujours d'après les mêmes auteurs, le passé composé peut faire partie de la sphère du présent lorsqu'il exprime l'accompli du présent (ou présent terminé). Dans ce cas il marque le résultat d'une action terminée dans le présent : *J'ai mangé, je n'ai plus faim*, ou l'antériorité d'une action par rapport à une autre action au présent : *Je mange le gâteau que j'ai préparé.* Fahmy (2007, 261) évoque le même emploi du passé composé et cite l'exemple suivant : *J'ai reçu ta carte et je t'en remercie.* Le passé composé peut aussi prendre la valeur du futur. En effet, il peut évoquer un fait futur qu'il présente comme s'il était déjà accompli (Grevisse et Goosse, 1995, 140). De cette façon, on peut exprimer et souligner la rapidité de l'action : *Attendez, j'ai fini dans une minute.* D'ailleurs Grevisse et Goosse, 1995, 141) déclarent que ce temps verbal peut aussi être employé avec une valeur d'antériorité dans les phrases hypothétiques. Il évoque alors un fait futur hypothétique antérieur à un autre qui, lui, est exprimé au futur simple de l'indicatif ou à l'impératif présent. Le passé composé est alors précédé de la conjonction *si* : *Si tu n'as pas fini à la fin de la journée, je t'aiderai* (Grevisse et Goosse, 1995, 141).

Tout comme le présent, le passé composé peut évoquer une vérité générale. Dans cet emploi, on indique un événement ou un fait qui s'est déjà produit dans le passé et que peut toujours se produire : *Tu as toujours dit que ce genre d'emploi ne t'intéressait pas* (Grevisse et Goosse, 1995, 141). Le verbe est alors généralement accompagné d'un adverbe de temps comme *jamais, souvent* ou *toujours*.

Si on aperçoit que le passé composé peut appartenir à la sphère du présent, même qu'à la sphère du futur, on peut en conclure que la définition « le passé composé est un temps achevé » n'est pas tout à fait exacte (Fahmy, 2007, 262). Les définitions courantes et, on dirait, traditionnelles qui décrivent le passé composé comme un temps accompli, ponctuel et précis, sont vivement critiquées dans les années dernières. Nous y reviendrons dans les chapitres qui suivent.

6.2. L'imparfait et son emploi

Même s'il est similaire dans certains aspects au système croate, le système verbal français contient des différences importantes. L'une des différences principales est l'emploi des temps du passé, notamment de l'imparfait. Alors qu'en croate ce temps est plus ou moins tombé en désuétude, en français on l'utilise fréquemment. L'imparfait de l'indicatif français est un temps simple qui possède un radical unique correspondant à la base de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif (il connaissait), sauf pour le verbe *être* (Riegel, Pellat et Rioul, 1999, 249). À l'oral, les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel se terminent par '□' ; la première et la deuxième personne du pluriel se terminent par 'jō' et 'je'. L'écrit présente, au singulier et à la troisième personne de pluriel, la marque temporelle -ai- suivie des marques -s, -s, -t et, -ent. La première et la deuxième personne du pluriel font suivre la marque temporelle de l'imparfait -i- des marques -ons et -ez (Riegel, Pellat et Rioul, 1999, 249). À part des verbes irréguliers, la formation de ce temps verbal ne pose pas beaucoup de problèmes (Grevisse, Goosse, 1995, 137). Pourtant, lorsqu'on parle de son emploi nous sommes entrés dans un terrain complexe.

L'imparfait exprime un temps continu, de la durée indéfinie, sans que soient indiqués, sauf par le contexte, un début ou une fin précise (Labeau, 2002, 180). Ce temps est aussi souvent appelé *le présent du passé* et cette appellation était acceptée par le *Bon usage* en 1961. Par cette raison les nombreuses grammaires scolaires l'utilisent encore. Labeau (2002, 180) dit que cette identification de l'imparfait repose sur les parallélismes entre les deux tiroirs, le premier tiroir étant le discours indirect : « *S'il faisait beau demain, j'irais à la plage* » et la deuxième la capacité de l'imparfait d'indiquer le passé récent et le futur proche. L'auteur Nyrop, dans son livre *Grammaire Historique de la Langue Française*, dit que l'imparfait est un temps du passé qui est vague, peu précis et inachevé. Selon le même auteur si on emploie l'imparfait aussi dans la narration, c'est moins pour narrer les faits que les détailler puisque l'imparfait est le temps de la description et de l'explication. D'après une autre grammaire française *Grammaire* l'imparfait fait voir successivement les divers moments de l'action qui, pareille à un panorama, se déroule devant les yeux (Britton, 1937, 517).

Fahmy (2007) cite Pulgram (1984) qui prétend que l'imparfait est utilisé lorsque le locuteur présente une action comme un arrière-plan (*background*), comme des circonstances ou des conditions, y compris les actions répétitives ou habituelles :

« The imperfect emerges as the tense which invites the hearer to see an action as background, as a circumstance or a condition, including repetitive and habitual actions (which can be regarded as circumstantial) » (Fahmy, 2007, 257).

L'imparfait est donc employé lorsque l'on peut répondre à la question suivante : *Quelles étaient les circonstances, les conditions?* (Fahmy, 2007, 259). On peut illustrer cette dimension par une métaphore du théâtre. Ainsi, les décors correspondent à l'arrière-plan qui est mentionné par Pulgram, tandis que la scène, sur laquelle se déroule l'action, est comparable au premier plan. Donc, imparfait serait employé pour cet arrière-plan et le passé composé pour l'action ou pour le premier plan. Ici l'auteur Weinrich déclare:

« L'imparfait est neutre pour ce qui est de la perspective temporelle. C'est pourquoi il sert avant tout à désigner l'arrière-plan dans les récits. Quand il participe à la fonction de mise en relief, il alterne avec le passé composé et/ou avec le passé simple.» (Moraz, 2002, 56).

D'après Grevisse et Goosse (1995, 138), l'imparfait a quatre valeurs essentielles. La première valeur serait celle du présent du passé dont nous avons déjà parlé et les auteurs proposent l'exemple suivant : « Au Moyen Âge, les femmes qui travaillaient avaient plus de liberté ». Ensuite, l'imparfait peut aussi servir à planter le décor sur lequel vont se détacher des actions, des événements au passé composé ou passé simple : « Le bar était plein, tout le monde fumait et buvait. Tout à coup, la porte s'ouvrit. » Cette valeur était aussi déjà mentionnée, ainsi que la suivante : l'imparfait est utilisé pour exprimer la répétition dans le passé : « Chaque matin, il allait faire son marché. » La dernière de ces quatre valeurs est l'imparfait de *rupture* appelé aussi l'imparfait *pittoresque* ou *stylistique* qui sert à dramatiser un fait précis, ponctuel, à le mettre en relief. Ici les auteurs donnent l'exemple : « Miracle ! À la 88^e minute, le milieu de terrain marquait un but magnifique, donnant ainsi la victoire aux Tricolores.» (Grevisse et Goosse, 1995, 138).

À part des valeurs temporelles, l'imparfait peut aussi avoir des valeurs modales. Il peut exprimer l'hypothèse possible : « S'il faisait beau demain, on irait se promener dans la forêt », ou l'irréel du présent : « Si j'étais toi, j'accepterais sa proposition. » L'imparfait modal peut décrire un souhait : « Ah, si tu m'aimais ! », le regret : « Si j'étais plus jeune. », la suggestion : « Bon, et si on se mettait au travail ? » ou l'éventualité : « Et si cette histoire était vraie ? » (Grevisse et Goosse, 1995, 139). En plus, il existe aussi l'imparfait de politesse par lequel on peut faire une demande de manière détournée, atténuée. En utilisant l'imparfait de politesse, la personne prend une distance par rapport à l'interlocuteur. Cet imparfait s'utilise

avec des verbes de désir ou avec le verbe *venir* : « Pardon, monsieur, je voulais vous demander un tout petit renseignement. » (Grevisse et Goosse, 1995, 139). L'imparfait dramatique sert à évoquer un fait qui ne s'est pas produit mais qui a failli à se produire : « Je suis arrivé à la gare juste à l'heure. Une minute de plus et je manquais mon train. » Cet imparfait correspond au conditionnel passé (Grevisse et Goosse, 1995, 139).

Grevisse et Goosse (1995, 139) énumèrent aussi les emplois suivants : l'utilisation de l'imparfait pour l'expression de la simultanéité : « Pendant que je travaillais, mes sœurs jouaient. », pour indiquer un fait qui a eu lieu à un moment précis du passé : « Le 6 juin 1944, les Américains débarquaient en Normandie. », pour indiquer le futur prochain : « Je pris courage : dans deux heures du renfort arrivait. », et le futur immédiat : « Elle allait partir quand le téléphone a sonné », ou le passé récent : « Nous sortions à peine qu'un orage éclata. » Labeau (2002, 158-159) cite un emploi de l'imparfait curieux ; l'imparfait ludique ou pré-ludique : « Toi, tu étais le gendarme et moi le voleur. » utilisé dans les jeux.

Comme on peut le voir, l'utilisation de l'imparfait en français n'est pas facile de tout et le fait que les alloglottes commettent les erreurs, ne devrait pas être surprenant.

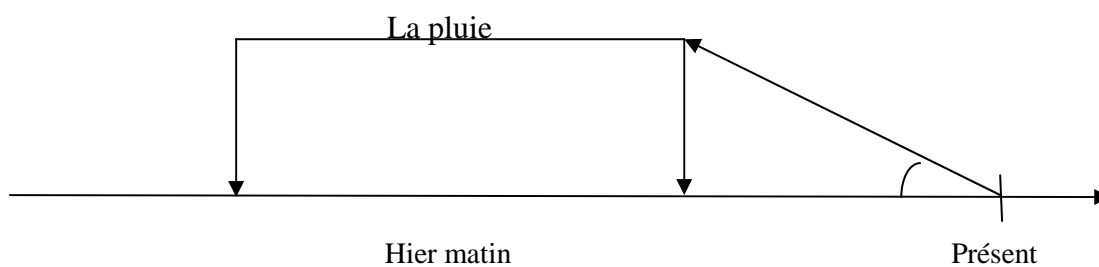
6.3. Le passé composé et l'imparfait – les difficultés

Dans les pages précédentes, nous avons présenté un aperçu du système verbal français. Nous avons aussi énuméré quelques définitions et règles d'emploi des temps du passé proposées par plusieurs auteurs. Cependant, ces règles et modes d'emploi ne précisent pas la distinction du passé composé et de l'imparfait français entre eux. La distinction entre ces deux temps repose sur une ligne très fine qui dépend souvent seulement du contexte, donc de ce qu'un locuteur voulait accentuer, détailler ou préciser (Britton, 1937, 517). La différenciation entre le passé composé et l'imparfait, à l'exception de quelques règles générales, pose un problème ardu pour tous les alloglottes. Dans les pages suivantes, nous allons nous pencher sur les difficultés de l'interprétation et de l'emploi de ces deux temps verbaux pour pouvoir nous focaliser sur les problèmes de l'enseignement de leurs valeurs. Quelques critiques des définitions courantes que l'on trouve dans les manuels du français langue étrangère seront aussi présentées.

6.3.1. L'angle de perspective

Bourgeacq (1969) essaie d'expliquer la différence entre l'imparfait et le passé composé par l'angle différent de perspective. L'auteur indique qu'on peut représenter un fait dans le passé tout en restant dans le présent, comme le montre le schéma suivant:

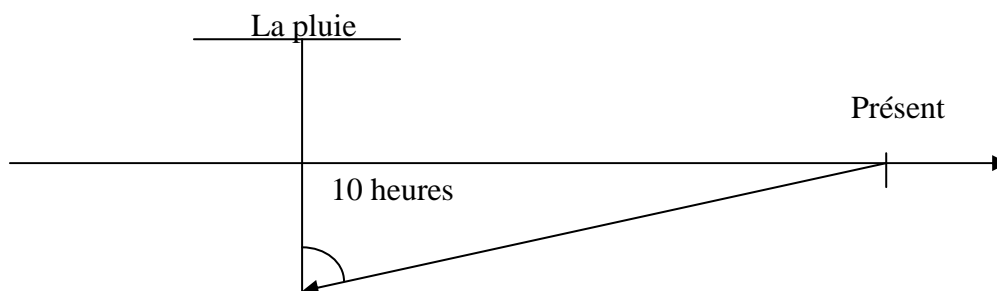
Il *a plu* hier matin.



Selon Bourgeacq (1969, 876)

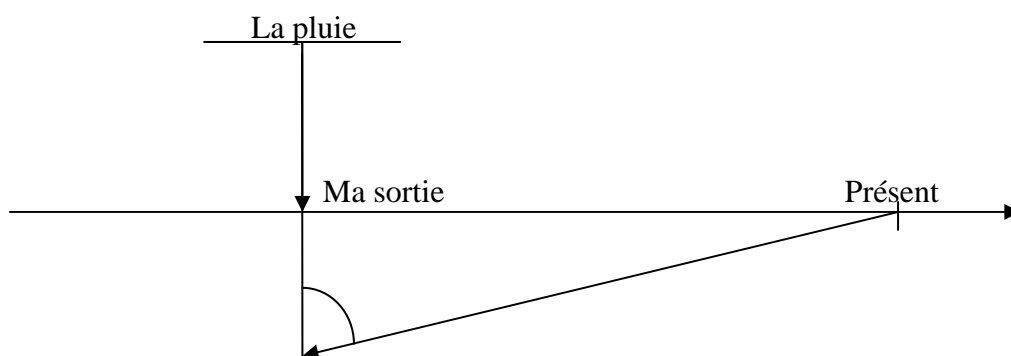
L'autre manière pour transmettre le même message est de se reporter dans le passé, s'y fixer, et considérer la même action (pleuvoir) à un instant précis de son déroulement:

Il *pleuvait* hier à dix heures.



Selon Bourgeacq (1969, 876)

Il *pleuvait* hier matin quand je *suis sorti*.



Selon Bourgeacq (1969, 876)

En regardant ces exemples, on peut en conclure que l'emploi de ces deux temps verbaux dépend de notre point de vue, en d'autres termes, de point de repère. Benveniste propose une solution similaire.

6.3.2. L'énonciation historique et l'énonciation du discours

Comme nous l'avons déjà indiqué, le temps chronologique se divise en passé, présent et futur, les trois catégories principales. Puis, chaque temps verbal est situé dans l'une des catégories mentionnées, selon que l'action a eu lieu avant, pendant ou après le moment où on parle. On rencontre un problème lors ces deux moments ne correspondent pas (Grevisse, Goosse, 1995, 108). Émile Benveniste (1966, 241) considère que cette division des temps verbaux reste loin des réalités d'emploi et ne suffit pas à les organiser. D'après lui, chaque énonciation dans une langue peut être divisée en « énonciation historique » et « énonciation du discours ». L'énonciation historique est aujourd'hui réservée à la langue écrite et elle caractérise le récit des événements passés. Il s'agit de la présentation des faits qui sont survenus à un certain moment du temps mais ces faits ne sont pas influencés par le locuteur dans le récit. De l'autre côté l'auteur situe le terme du discours. Benveniste (1966) définit le discours comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. » (Benveniste, 1966, 241-242). Suivant

cette classification, dans l'énonciation historique, sont admis: l'aoriste (ou le passé simple), l'imparfait et le plus-que-parfait, tandis que le présent, le passé composé et les deux futurs (simple et antérieur) sont exclus. En ce qui concerne l'énonciation du discours, on peut y inclure tous les temps et les formes verbales sauf le passé simple. Donc, pour Benveniste le passé composé appartient à la sphère du « discours » parce qu'il établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent. C'est, donc, le temps qui est utilisé par celui qui participe à un événement ; c'est aussi le temps que quelqu'un va choisir pour retenir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent. Le repère temporel du passé composé est le moment du discours, alors que le repère du passé simple est le moment de l'événement (Benveniste, 1966, 244). On peut en conclure que, pour Benveniste, ce n'est pas l'emploi du passé composé qui pose le problème, mais celui de l'imparfait. Si on considère la classification proposée, on peut remarquer que l'imparfait est le temps commun aux deux plans ; il appartient à deux sphères de classification. On peut employer l'imparfait pour les actions historiques, même que pour les actions qui sont reliées au présent. Dans le cas du texte écrit, les étudiants devraient saisir l'attitude de l'auteur envers les événements dont il parle (le repère) pour employer le temps convenu. Sans contexte donné, ce n'est pas une tâche simple.

6.3.3. Les définitions dans les manuels

Comme on l'a déjà mentionné dans un des chapitres précédents, les définitions traditionnelles du passé composé et de l'imparfait qu'on peut trouver dans les manuels, sont aujourd'hui critiquées par plusieurs auteurs, didacticiens et linguistes. Plusieurs linguistes déclarent que les règles concernant les temps du passé en français, particulièrement celles du passé composé et de l'imparfait, que l'on retrouve dans de nombreuses grammaires, portent à confusion (Fahmy, 2007, 3). Nous indiquons ici certaines critiques que nous avons rencontrées en lisant les articles.

Dans son article Fahmy (2007) cite Pulgram (1984) et sa critique de la terminologie actuelle concernant les temps du passé. Il prétend que la traduction littérale des noms latins a conduit à une perception ambiguë du système verbal français. Ainsi, ces traductions erronées ont mené à une confusion dans l'expression des règles d'utilisation des temps et des noms donnés aux temps en français. Certains autres linguistes et didacticiens reprochent la mauvaise terminologie à la méthode traditionnelle qui a traité les règles comme absolues. On peut voir que plusieurs traces de cette méthode sont toujours présentes dans les manuels des langues étrangères (Fahmy, 2007, 4).

Fahmy (2007) ajoute aussi les quatre points de Dansereau (1987) qui, selon lui, portent les apprenants à confusion :

« 1) La notion d'actions finies, associée au passé composé, opposée à celle d'actions non finies de l'imparfait. D'après cette notion la phrase « *Il est allé au bureau du ministère de l'Immigration.* » serait une action finie alors que : « *Il allait au bureau du ministère de l'Immigration quand nous nous sommes croisés dans la rue* », ne serait pas terminée, tandis qu'elle l'est au moment où l'on parle ;

2) Les expressions reliées à la durée : pour l'imparfait la continuité, une durée indéterminée et pour le passé composé une action ponctuelle. Dans la phrase suivante, le verbe *entrer* n'implique pas une action de longue durée : « *Julie entrait au bureau quand l'alarme a sonné.* » Pourtant, le verbe est à l'imparfait ;

3) Les termes faisant référence à l'aspect lexical d'un verbe, tels qu'état et description, associés à l'imparfait, et action au passé composé. Par exemple, dans la phrase « *Il a été très gentil lors de notre arrivée à l'aéroport* », le verbe *être* est au passé composé et il décrit une qualité plutôt qu'une action, la caractéristique que, selon la règle traditionnelle, on devrait associer à l'imparfait ;

4) La correspondance entre le passé composé et un événement qui survient une fois ou un nombre déterminé de fois et celle entre l'imparfait et un événement répété un nombre indéterminé de fois. Par exemple, le verbe *venir* dans la phrase suivante: « *Michel est souvent venu me visiter quand j'étais à l'hôpital* » indiquerait que l'événement de la visite est survenu un nombre indéterminé de fois, alors que la règle spécifie qu'avec le passé composé, un événement n'arrive qu'une fois ou qu'à un nombre précis de fois. » (Fahmy, 2007, 14-15).

D'ailleurs Andel et al (2010) déclarent que, dans une grammaire largement utilisée dans les écoles secondaires, sans préciser de quelle grammaire il s'agit, la phrase *Il me regardait longtemps* apparaît comme un exemple de l'utilisation de l'imparfait, tandis que, dans une autre grammaire, aussi bien connue, on trouve la déclaration que l'utilisation de l'imparfait est incorrecte lorsqu'il est utilisé avec l'adverbe *longtemps* ou un mot qui limite la durée de l'action (Britton, 1937, 517). Puisque l'auteur ne mentionne pas les titres, on ne peut pas vérifier cette affirmation. En outre, Fahmy (2007, 4) constate que « les définitions dans un grand nombre de manuels sont truffées d'exceptions et apparaissent comme étant absolues, restent incomplètes et sont susceptibles de confondre les apprenants. » Les exercices qui sont

généralement proposés aux étudiants ne montrent pas tous les choix de temps possibles pour un même verbe dans une phrase. Ainsi, les étudiants sont souvent exposés à un seul genre de verbes-types associés à un temps : les verbes d'état sont toujours à l'imparfait et les verbes d'action au passé composé. Pour cette raison certains apprenants éprouvent de la difficulté à concevoir qu'un même verbe puisse être utilisé au passé composé ou à l'imparfait, en fonction du point de vue du locuteur (Fahmy, 2007, 5). D'ailleurs, Fahmy (2007, 5) trouve qu'il est difficile d'expliquer les différences entre « *Je mangeais quand il est arrivé.* » et « *J'ai mangé quand il est arrivé.* » en se basant sur les règles traditionnelles souvent proposées aux apprenants.

Selon les exemples mentionnés ci-dessus, il semble que les problèmes reliés à l'enseignement et à l'apprentissage du passé simple et de l'imparfait sont situés sur le plan des explications fournies dans les manuels et grammaires du français langue étrangère (Fahmy, 2007, 5). En effet, l'auteur Bourgeacq (1937) déclare que si on observe des manuels et des grammaires de la langue française et, même les manuels pour les objectifs universitaires, on trouvera plusieurs définitions et règles figées de l'utilisation des temps du passé qui ne doivent pas être tout à fait correctes. L'auteur indique quelques exemples qu'on présentera ici. Une définition qu'on peut trouver dans presque chaque manuel est : *l'imparfait présente une action habituelle dans le passé.* Le meilleur exemple pour cette déclaration est : « *L'année dernière, j'allais au même café chaque semaine.* » Personne ne peut dire que cette définition n'est pas correcte. Puis, l'auteur indique si l'étudiant suit cette règle à la lettre, il aura malheureusement recours à l'imparfait dans la phrase suivante: « *L'année dernière, je suis allée au même café cinquante-deux fois.* » (Bourgeacq, 1937, 875).

Bien qu'à première vue l'explication de l'auteur semble logique, il faut remarquer que Bourgeacq a oublié de prendre en compte le marqueur temporel dans la deuxième phrase. La partie « *cinquante-deux fois* » nous suggère qu'il s'agit ici d'un nombre limité de visites. Donc, c'est l'opposition d'une habitude régulière dans la première phrase et d'une répétition limitée dans la deuxième.

Une autre définition que Bourgeacq (1937, 875) cite est : *L'imparfait présente un état de choses dans le passé,* comme dans la phrase « *Il faisait beau hier.* » Mais on peut dire aussi « *Il a fait beau hier.* » Dans cet exemple cité, on peut aussi trouver une remarque. A savoir, dans la première phrase, il s'agit de la description, tandis que la deuxième phrase indique la

constatation. Les autres exemples fréquents sont: *L'imparfait présente une action continue dans le passé* et *L'imparfait est le temps de la description dans le passé*. L'exemple fourni par l'auteur pour la première assertion est: « *Il travaillait avec persévérance pour obtenir son diplôme.* » Mais rien ne nous empêche de dire: « *Il a travaillé avec persévérance pour obtenir son diplôme.* » En ce qui concerne la deuxième déclaration, on dira par exemple: « *Le ciel était bleu hier.* » Mais pourtant, dans l'exemple suivant, il faut dire: « *Le ciel a été bleu hier toute la journée.* » La couleur bleue, dans les deux cas, décrit l'état du ciel de la journée d'hier (Bourgeacq, 1937, 875).

Une des plus fréquentes définitions du passé composé dans les manuels du français langue étrangère est: *Le passé composé présente une action terminée dans le passé*. Pour cette déclaration l'auteur propose la phrase suivante comme l'exemple: « *Montaigne a cherché toute sa vie la vérité.* » Il est bien évident que dans cette phrase, l'action est révolue, puisque Montaigne est mort. Mais si nous disons: « *J'ai cherché toute ma vie la vérité* », rien ici n'indique que nous l'ayons trouvé et que notre recherche ne se continue pas dans le présent, ni qu'elle ne persistera point à l'avenir (Bourgeacq, 1937, 876).

7. La langue croate et son système verbal

La langue croate fait partie de la famille des langues slaves. Son système verbal est modal, temporel et aspectuel, contrairement à la langue française, dont le système verbal est modal est temporel.

Le croate a quatre modes (l'indicatif, l'impératif, le conditionnel et l'optatif), sept temps verbaux, deux aspects (perfectif et imperfectif) et deux voix (active et passive). Parmi les temps verbaux il faut distinguer ceux qui ont un emploi courant (le présent, le parfait, le futur simple et le futur II) et ceux qui ont un emploi obsolète (l'imparfait, l'aoriste/le passé simple et le plus-que parfait). Les temps verbaux et les aspects sont liés et en choisissant un verbe, on choisit aussi un aspect (Bikić-Carić, 2004, 169).

Barić et al (1997, 225) décrit les modes dans la langue croate comme l'attitude de celui qui parle envers une action ou un état donné par le verbe : par exemple une nécessité, une obligation, une autorisation, ou une volonté. Tous les modes se conjuguent, mais en ce qui concerne l'optatif, on utilise le plus couramment la 3ème personne.² L'impératif exprime l'ordre ou l'interdiction et la perspective communicationnelle de la phrase est focalisée sur la deuxième personne.³ La possibilité et/ou l'hypothèse sont exprimées par le conditionnel.⁴

Selon Barić et al (1997, 229) les formes verbales possédant le marqueur de la personne sont conjuguées et sont appelées les formes personnelles ou finitives (gr. 'osobni ili finitivni oblici') et ils comprennent tous les temps et les modes verbaux, sauf l'optatif, aussi que les deux voix, tandis que les formes sans marqueur personnel ou les formes non conjuguées (cr.

² L'optatif peut exprimer un désir, un espoir ou une malédiction : *Živio !, Živjeli !* (fr. *A ta/votre santé !*), *Dobro došao !, Dobro došli !* (fr. *Bienvenu(s) !*) Par sa forme l'optatif est identique au participe croate et même qu'il est possible de le conjuguer (la conjugaison irrégulière) on n'emploie que la troisième personne du singulier et pluriel (Silić, Pranjković, 2005, 196).

³ L'ordre exprimé par l'impératif : *Donesi mi čašu vode.* (fr. *Apporte-moi un verre d'eau*) ; l'interdiction : *Ne ubij !* (fr. *Ne tue pas !*). Dans ce cas-là, l'impératif est à la forme négative. (Silić, Pranjković, 2005, 194).

⁴ *Rado bih pošao s vama, ali nemam vremena* (fr. *Je voudrais aller avec vous mais je n'ai pas le temps*), *Bio bih vam se javio da sam imao vremena.* (fr. *Je vous aurais contacté si j'ai eu le temps*). (Silić, Pranjković, 2005, 194-195).

‘nesprezivi oblici’) regroupent l’infinitif et les participes. Contrairement au français, les grammairiens croates ne considèrent pas que l’infinitif et le participe sont des modes.

En croate on distingue deux types de participes : le participe actif et le participe passif. Le participe actif, également appelé le participe parfait, est formé en ajoutant les terminaisons *-o*, *-la*, *-lo* pour le singulier et *-li*, *-le*, *-la* pour le pluriel (*Spavao sam - J’ai dormi*, *Spavali smo - Nous avons dormi*). Il s’emploie dans la formation des temps passés composés. Comme nous pouvons le remarquer, contrairement au participe passé français⁵, le participe actif s’accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet de la phrase. Le participe passif est formé en ajoutant les suffixes *-n*, *-en*, *-jen*, *-ven* et s’emploie dans la formation du passif (Barić et al, 1997, 247).

Il faut mentionner aussi la voix passive qui, selon Barić et al. (1997, 230), est peu utilisée en croate : La voix passive est beaucoup plus fréquente dans les langues romanes et ces constructions sont, dans la plupart des cas, traduites en croate par la voix active, surtout si le sujet dans la phrase est connu.⁶

Andel et al (2010, 6) considère que la langue croate courante emploie cinq temps verbaux : le présent (cr. ‘*prezent*’), le parfait (cr. ‘*perfekt*’), le plus-que-parfait (cr. ‘*pluskvamperfekt*’), le futur simple (cr. ‘*futur prvi*’) et le futu II (cr. ‘*futur drugi*’). L’auteur mentionne aussi deux autres temps verbaux du passé : l’imparfait (cr. ‘*imperfekt*’) et le passé simple (cr. ‘*aorist*’) en soulignant qu’aujourd’hui leur utilisation est très limitée; donc on ne peut les trouver que dans les textes littéraires stylisés, écrits dans un style soutenu (Andel et al (2010, 6). Nous devons remarquer ici que même le plus-que-parfait croate n’est plus utilisé si

⁵ En français, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet seulement s'il est conjugué avec l'auxiliaire « être » (*Elle est venue.*), s'il est employé seul (*Elle semble étonnée.*) ou si le complément d'objet direct précède le verbe (*Les lettres que j'ai reçues.*). Dans les autres cas, le participe reste invariable.

⁶ L'ordre canonique de la phrase française est SUJET - VERBE - COMPLÉMENT et, puisque le français a perdu les désinences casuelles, cet ordre est à peu près invariable. Pour mettre le COD au début de la phrase, on doit recourir au passif. Ainsi la phrase active *Paul bat Pierre* est transformé en *Pierre est battu par Paul*. Le croate, en raison du système flexionnel, peut mettre l'objet en tête de la phrase. Donc, pour préserver le même sens de la phrase, il n'est pas nécessaire d'utiliser la voix passive : *Pavle tuče Petra*. → *Petra tuče Pavle*.

souvent dans la langue courante. Selon Bikić-Carić (2004, 168) l'antériorité en croate joue un rôle presque négligeable parce qu'elle est exprimé par le parfait et c'est la raison de l'emploi rare du plus-que-parfait. Donc, nous pourrions presque limiter l'expression du passé à une seule forme verbale: le parfait (cr. *perfekt*) (Bikić-Carić, 2004, 168). Il faut souligner ici que l'emploi exclusif (ou presque exclusif si on considère l'emploi du plus-que-parfait comme rare) du parfait pour exprimer le passé n'implique pas l'appauvrissement du système verbal croate. Le parfait en croate contemporain a pris, dans certains cas, la valeur du plus-que-parfait et il apparaît dans des phrases qui dénotent l'action qui a précédé d'autres actions : *Svi su izišli iz dvorane i čekali što će se dogoditi – Svi su bili izišli iz dvorane i čekali što će se dogoditi* (fr. *Ils sont tous sortis de la salle et attendaient ce qui allait arriver*). (Silić, Pranjković, 2005, 192). Le parfait peut aussi être employé pour un ordre au lieu de l'impératif : *Da niste ni pisnuli !* (fr. *Ne faites pas le moindre bruit !*), au lieu du futur : *Ako sutra ne dođeš, sve si upropastio* (fr. *Si tu ne viens pas demain, tout sera perdu*) (Silić, Pranjković, 2005, 193). En outre, la catégorie d'aspect prend la majeure partie du fonctionnement du système verbal. Cette catégorie joue un rôle primordial dans le système verbal croate et on peut même dire que la notion d'aspect est beaucoup plus importante que l'antériorité ou la postériorité (Bikić-Carić, 2004, 168).

En croate et en français, on distingue la simultanéité, l'antériorité et la postériorité des actions et elles sont présentées par des phrases temporelles. La proposition subordonnée peut indiquer l'action qui coïncide avec l'action dans la proposition principale (la simultanéité- *Dok pišu, razmišljaju- Ils réfléchissent lorsqu'ils écrivent*), l'action qui précède celle de la proposition principale (l'antériorité- *Oni razmišljaju prije negoli napišu- Ils réfléchissent avant d'écrire*) ou l'action qui se déroule après l'action de la principale (postériorité- *Oni razmišljaju nakon što su napisali- Ils réfléchissent apres avoir écrit*) (Silić, Pranjković, 2005, 336). Ces trois notions sont beaucoup plus importantes dans la langue française à cause de la concordance des temps verbaux. La concordance des temps en français est la correspondance entre le temps du verbe de la proposition principale et celui de la proposition subordonnée. Cette correspondance dans les phrases complexes est nécessaire pour exprimer la chronologie des actions (p. ex. *Elle dit qu'elle arrive demain. → Elle m'a dit qu'elle arrivait demain*). Par contre en croate au fil du temps la concordance des temps est réduite à un phénomène marginal et aujourd'hui n'existe pas sous une forme clairement définie.⁷ Même si l'action

⁷Selon <http://enciklopedija.lzmk.hr/clanak.aspx?id=36760>

dans la proposition principale est exprimée par le temps passé, le verbe de la subordonnée demeure inchangé (p. ex. *Rekla mi je da dolazi sutra*).

7.1. La notion d'aspect en croate

Selon Težak et Babić (1996, 115) la distinction de la notion de l'aspect des verbes est la plus pertinente particularité de la langue croate. L'aspect verbal en croate est le moyen d'expression de l'accomplissement d'une action ou d'un état (Silić, Pranjković, 2005, 48). L'aspect en croate est une catégorie grammaticale : chaque verbe en croate exprime un aspect perfectif ou imperfectif et chaque procès verbal doit être marqué aspectuellement (Bikić-Carić, 2004, 169). Cela signifie qu'en communiquant, le locuteur choisit toujours un des aspects pour transmettre le message.

L'aspect est la catégorie grammaticale qui est distincte du temps et du mode et pour cette raison Ham (2002, 77) souligne que l'aspect du verbe peut être reconnu seulement à partir de l'infinitif du verbe ; cela signifie que pour reconnaître l'aspect du verbe, on ne peut pas compter sur le temps verbal. Donc, ceux qui veulent apprendre le croate doivent apprendre au moins deux infinitifs pour presque tous les verbes (Ham, 2002, 77). Bikić-Carić (2004, 167) considère que c'est la raison pour laquelle il suffit d'utiliser un seul temps, le parfait, pour exprimer le passé et, c'est aussi pourquoi le passé simple et l'imparfait croates ont disparu de l'usage quotidien.

Les verbes qui ne diffèrent que par l'aspect s'appellent les paires aspectuelles (par exemple 'jesti / pojesti'). Ces paires aspectuelles se forment à l'aide de la préfixation ou de l'infixation. Par adjonction d'un préfixe, les verbes imperfectifs deviennent perfectifs (*kuhati – skuhati*), tandis que par l'infixation on peut transformer un verbe perfectif au imperfectif (*vikati – vknuti*). Le suffixe est placé devant la terminaison *-ti* spécifique pour l'infinitif. Les verbes qui se terminent à l'infinitif en *-ći* reçoivent par l'infixation la même terminaison (*ući- ulaziti*) (Silić, Pranjković, 2005, 150).

L'aspect imperfectif décrit une action qui, au moment donné, n'est pas encore terminée ('jesti') tandis que l'aspect perfectif exprime l'accomplissement de l'action ('pojesti') (Barić et al, 1997, 228). L'action des verbes imperfectifs peut se référer à trois temps: le passé, le présent et l'avenir ; celle des verbes perfectifs seulement au passé et à l'avenir. Les verbes perfectifs expriment l'action qui est terminée en totalité ou en partie dans

un certain temps (Barić et al, 1997, 228). En fait, en ajoutant des préfixes ou des infixes, une multitude de verbes peut être créée et, c'est la richesse du système verbal croate.

Par exemple, le verbe dans la phrase *On je pojeo* (fr. 'Il a mangé') est perfectif, c'est à dire que l'action de manger est complètement accomplie. Dans la phrase *On je jeo* (fr. 'Il a mangé') le verbe exprime le caractère non-accompli de l'action : à ce moment du passé, cette personne était en train de manger, sans indiquer si cette personne a terminé de manger son repas (Težak, Babić, 1996, 115). Il est important de dire que les formes '*je pojeo*' et '*je jeo*' sont toutes les deux au passé composé ou pour reprendre la terminologie croate au parfait (« *perfekt* » en croate), mais que ces formes aspectuelles portent des valeurs accomplissement ('*je pojeo*') et de durée ('*je jeo*'). Hors contexte ces formes s'opposent comme s'opposeraient un passé composé et un imparfait en français : *il a mangé* / *il mangeait*. '*On je pojeo*' devrait être traduit par *Il a mangé* impliquant qu'*Il a finit de manger*'. Dans un autre contexte, même la forme imperfective *je jeo* peut correspondre à un passé composé en français : *Jučer je jeo voće* → *Hier il a mangé des fruits*.

De plus, il existe aussi les verbes qui contiennent deux aspects en même temps. En croate ils sont appelés *dvovidni glagoli*. Les meilleurs exemples pour ces verbes sont : *večerati, ručati, vidjeti, čuti, telefonirati* (fr. 'dîner, voir, entendre, téléphoner') (Barić et al, 1997, 229).

D'après Barić et al (1997, 227-228), à l'aide des formes diverses formées par préfixation ou infixation du même verbe, il est possible d'exprimer plusieurs manières de déroulement d'une action. Silić et Pranjković (2005) énumèrent les différentes significations des verbes reçues par préfixation et suffixation :

- La signification sative : les verbes formés par préfixation qui expriment une action qui suffit au sujet (*najesti se-najedati se* / fr. *manger à volonté, izmoriti se-izmarati se* / fr. *s'épuiser*)
- La signification intensive : une action de grande intensité (*razljutiti se-razljučivati se* / fr. *s'irriter, zaljubiti se-zaljubljavati se* / fr. *tomber amoureux*)
- La signification inchoative : une action qui est au début (*poletjeti-polijetati* / fr. *s'envoler, zaroniti-zaranjati* / fr. *plonger*)
- La signification finitive : une action qui se termine (*dovršiti-dovršavati* / fr. *finir*)

- La signification diminutive : une action d'intensité inférieure à celle d'une action habituelle (*prošetati-prošetavati / fr. se promener*)
- La signification augmentative : une action d'intensité supérieure à celle d'une action habituelle (*prejesti se-prejedati se / fr. manger trop*)
- La signification péjorative : une action avec une nuance du mépris (*vucarati se / fr. vagabonder, piskarati / fr. gribouiller*)
- La signification majorative : une action qui surpasse une autre action (*nadmudriti-nadmudrivati / fr. se montrer plus malin que qqn*)
- La signification totale : une action en sa totalité (*izgraditi / fr. construire/ compléter la construction, pospremiti / fr. finir de ranger*)
- La signification durative : une action qui dure (*graditi / fr. construire/ être en train de construction, misliti / fr. penser*)
- La signification distributive : les verbes qui expriment la distribution de l'action (*pospremati / fr. ranger, porazmještati / fr. déplacer*) (Silić, Pranjković, 2005, 56-58).

Les distinctions attribuables à l'aspect dans les langues slaves ne sont pas aussi apparentes dans les langues romanes. En français la différence entre l'action accomplie et l'action non-accomplie est le plus souvent présentée par le temps verbal. En revanche, pour exprimer l'accomplissement d'action en croate on utilise l'aspect du verbe. Le plus souvent on peut trouver la correspondance entre le passé composé → l'aspect perfectif et l'imparfait → l'aspect imperfectif. Selon Bikić-Carić (2004, 170) ce n'est pas toujours le cas et c'est une source des difficultés pour les apprenants croatophones. L'auteure propose l'exemple suivant : *Il a fumé pendant quinze ans*. Le passé composé est employé ici à cause de la durée limitée de l'action (quinze ans). Cependant, un croatophone interpréterait cette phrase comme une description et pour lui il s'agit de la durée tout court (Bikić-Carić, 2004, 170), donc il serait impossible d'utiliser ici l'aspect perfectif. Bikić-Carić (2004) affirme que c'est la raison pour laquelle il faut employer l'aspect imperfectif : *Pušio je petnaest godina*. (Bikić-Carić, 2004, 170).

7.2 Le parfait et l'imparfait croates - *Perfekt* et *imperfekt*

Dans notre étude, nous allons nous limiter aux temps du passé et à leur emploi, notamment au parfait et à l'imparfait croates. Le parfait (cr. '*perfekt*') est le temps passé le plus utilisé en croate. Le nom vient de *perfectus*, un mot latin qui signifie terminé ou achevé. Il peut être formé des verbes perfectifs, aussi bien que des verbes imperfectifs (Težak, Babić, 1996, 125). Le parfait croate '*radio sam*' pour le genre masculin, '*radila sam*' pour le féminin et '*radilo je*' pour le neutre (fr. 'j'ai travaillé') est formé du présent du verbe auxiliaire *biti* (fr. 'être') et du participe verbal actif qui est dans une certaine mesure comparable au participe passé de la langue française (Anđel et al, 2010, 7). Ce participe actif est aussi utilisé pour la formation des deux futurs. Contrairement au participe dans les autres langues, le participe verbal croate porte obligatoirement les informations sur le genre : *radio* (m), par opposition à *radila* (f.), (fr. 'travaillé'). C'est une des raisons pour lesquelles le sujet de la phrase peut être non-dit : *Radila je cijeli dan* (fr. '(Elle) a travaillé toute la journée'). Ainsi le participe passé se fait-il suivre de l'auxiliaire : *Ona je radila cijeli dan. – Radila je cijeli dan* (Težak, Babić, 1996, 125).

Comme on a déjà mentionné dans le chapitre précédent, l'aspect verbal prend une des fonctions primordiales dans le fonctionnement du système verbal croate. Grâce aux aspects, l'antériorité en croate peut être exprimé par un seul temps verbal et, c'est le parfait. Donc, pour les locuteurs croatophones il suffit d'employer le parfait pour décrire les événements dans le passé (Bikić-Carić, 2004, 168).

L'imparfait (cr. '*imperfekt*') est le temps du passé inachevé et simple, formé des verbes imperfectifs en ajoutant les terminaisons –ah, -jah, -ijah au radical du verbe. Le mot imparfait vient du mot latin *imperfectus* qui signifie non terminé ou inachevé (Težak, Babić, 1996, 121). En croate on utilise l'imparfait pour la description des actions qui ont duré dans le passé, avant le moment où on parle. Aujourd'hui, ce temps est rarement utilisé, même dans les textes littéraires d'un style très soutenu. En raison de son utilisation extrêmement rare, la plupart des formes des verbes à l'imparfait sont inhabituelles et obsolètes (Ham, 2002, 85). Težak et Babić (1996, 121) déclarent qu'on ne peut plus trouver l'imparfait dans la langue standard ou familière.

Toutefois, une étude récente nous montre l'évolution dans l'emploi de ces temps. Žic Fuchs et Tuđman Vuković (2008) ont mené une étude sur la communication par texto en

croate. Les auteures déclarent que les changements que l'on voit dans les technologies communicationnelles influencent rapidement la langue et les aspects importants de la communication. De crainte qu'un tel mode de communication influence la langue négativement, on a accordé moins d'attention à des différences systématiques que l'on trouve dans les structures grammaticales des textos en comparaison avec les structures grammaticales trouvées dans la langue quotidienne écrite.

En analysant un corpus de messages textuels produits par des personnes cultivées, les auteures ont constaté la réintroduction de l'imparfait et du passé simple qui sont tombés en désuétude dans la langue standard. Les textos sont devenus un moyen dominant dans la communication quotidienne. D'ailleurs, la raison des changements linguistiques est la longueur limitée de ce type de messages. Donc, on a tendance d'utiliser les formes abrégées des mots et les temps verbaux composés sont souvent remplacés par les temps simples (Žic Fuchs, Tuđman Vuković, 2008, 111). Les auteurs citent l'exemple suivant :

« Vidjeh ga pred faksom. » (fr. Je le vis devant la faculté)

Le verbe « vidjeh » dans l'exemple est au passé simple croate qui correspond au passé simple français dans une certaine mesure. Dans la plupart des situations quotidiennes, le locuteur croate utiliserait le verbe au parfait : « Vidjela sam ga pred faksom. » (fr. Je l'ai vu devant la faculté). On peut remarquer que le passé simple ici est utilisé en raison de brièveté du message. Dans la phrase suivante l'imparfait est utilisé pour la même raison (Žic Fuchs, Tuđman Vuković, 2008, 111) :

« Bijah doma cijeli dan. » (fr. J'ai été chez moi toute la journée.)

Cela montre que l'imparfait et le passé simple croates font toujours partie du système verbal croates et qu'ils ne sont pas totalement disparus de l'usage.

8. Les recherches sur la distinction du passé composé et de l'imparfait

Nous consacrerons ce chapitre aux résultats de recherches sur la distinction du passé composé et de l'imparfait et les difficultés de leur distinction par les apprenants non francophones. Tout d'abord, il convient de noter que ce phénomène, selon nos informations, n'a pas été étudié en Croatie jusqu'à présent. Alors, les recherches que nous allons présenter ici, ont été menées à l'étranger. Il s'agit le plus souvent des pays anglophones où le système des temps du passé français était comparé au celui de l'anglais. Une autre chose importante à souligner est le fait que la plupart de ces études est basée sur la notion de l'aspect- une notion que nous avons évitée d'expliquer dans ce mémoire. Les raisons pour lesquelles nous n'avons pas abordé l'idée de l'aspect dans la langue française sont suivantes :

- Le système verbal français, contrairement au système croate, est modal et temporel. Cela signifie que le français ne distingue pas la notion d'aspect comme une catégorie grammaticale. Pour cette raison, l'aspect est un concept qui est difficile à définir et à expliquer et nous avons trouvé beaucoup d'explications vagues ou contradictoires.
- Précisément à cause de cette terminologie incomplète, l'aspect est généralement omis dans les programmes scolaires et universitaires. Les participants de notre recherche jusqu'à présent n'ont pas traité la notion d'aspect en français, il nous semble donc inutile d'inclure ce concept dans notre étude.

8.1. L'aspect en français

Toutefois, afin de présenter les résultats des recherches mentionnées, nous allons brièvement expliquer le concept d'aspect français. Parmi les auteurs qui traitent de cette problématique, nous avons choisi les auteurs Bergström (1997) et Visanen (2014).

Bergström (1997) cite Bernard Comrie (1976) qui fait la distinction entre « temps » et « aspect ». D'après Comrie, le temps met en rapport la situation exprimée par le verbe avec le point de référence de l'énonciation sur un axe temporel. En ce qui concerne l'aspect, Comrie propose la définition: « les manières diverses de concevoir le déroulement de la situation. » (Bergström, 1997, 50). Lors de la communication, on peut envisager le déroulement d'une action dans des manières différentes et la notion de l'aspect nous permet de voir la constitution temporelle interne de cette action. Or, selon cette définition l'aspect exprime la manière dont la situation décrite par un verbe est envisagée dans son développement interne

(Bergström, 1997, 51-52). Les exemples qui contrastent *Charlotte chantait*, à l'imparfait et *Charlotte chanta*, au passé simple, illustrent deux manières différentes de concevoir le déroulement du procès.

D'ailleurs, dans son article, Bergström (1997, 11) cite l'interprétation de l'aspect grammatical selon Both-Diez (1985) : « l'aspect compare entre eux les points qui caractérisent la structure interne d'une situation, contrairement au temps ou le point de référence temporelle et le moment de la parole sont externes au verbe exprimant la situation. » Dans ce cadre, la distinction entre les formes simples (présent, imparfait, passé simple) et complexes (passé composé, passé surcomposé) en français est à la fois temporelle et aspectuelle. Toujours d'après Both-Diez, la distinction aspectuelle se compose de quatre traits: *accompli* ou *inaccompli*, *perfectif* ou *imperfectif*. Le trait aspectuel *accompli* se réfère à la finalité du procès : *Charlotte a mangé*. Dans ce cas-là, pour le locuteur, la notion de résultat de l'action exprimé par le verbe est la plus importante. Le trait aspectuel suivant, *inaccompli*, renvoie au développement du procès. Pour Both-Diez (1985), le locuteur peut considérer une situation du dedans ou du dehors. S'il s'agit du regard du dehors on emploie l'imparfait ; dans l'autre cas on emploie le passé composé ou le passé simple. Ici le résultat de l'action n'est pas important puisque les exemples *Charlotte mangeait* et *Charlotte mangea* ne nous informent ni sur le commencement ni sur la fin de l'activité. Le trait aspectuel *perfectif* présente l'action exprimée par le verbe comme entièrement réalisée ou accomplie, sans qu'on puisse la décomposer en phases ou en parties (*passé simple/ passé composé*). Le trait dernier, *imperfectif*, présente la situation exprimée par le verbe comme partiellement accomplie ; une partie de cette action est réalisée, alors qu'une autre partie est envisagée comme potentiellement réalisée (*l'imparfait*). De plus, il peut en résulter une idée de durée (Bergström, 1997, 11-13).

Visanen (2014, 11-15) en essayant d'expliquer la notion d'aspect cite plusieurs auteurs et divise l'aspect en deux types : l'aspect grammatical et l'aspect lexical. Dans le cas de l'aspect grammatical, l'aspect se manifeste grammaticalement ou morphologiquement par la conjugaison (p.ex. opposition imparfait/passé simple, et imparfait/passé composé) et par l'affixation. Ce type d'aspect permet au locuteur de choisir un point de vue particulier d'où envisager l'événement.

Pour ce qui est de l'aspect lexical, il est défini comme « l'idée contenue dans le lexème verbal pris hors de tout contexte » (Visanen, 2014, 12), autrement dit, il constitue l'aspect au sens large ou mode d'action (Aktionsart, selon les linguistes allemands). Il ne dépend pas du temps des verbes, mais bien du sens des verbes ou du sens d'autres termes ajoutés au verbe, par exemple les constructions comme *une fois, plusieurs fois, chaque jour, de janvier à juin*, etc. On ne doit pas confondre la notion d'aspect, i.e. l'aspect grammatical qui est visible dans la morphologie du verbe, et l'Aktionsart, i.e. l'aspect lexical ou l'actionnalité. On distingue quatre catégories aspectuelles lexicales : les états (exprimés par les verbes comme : savoir, aimer, connaître, avoir, posséder, désirer, être), les activités (marcher, parler, pleuvoir, respirer, courir, nager, écrire), les accomplissements (marcher à l'école, écrire une nouvelle, construire une maison) et les achèvements (trouver, reconnaître quelqu'un, réaliser quelque chose). (Visanen, 2014, 12-14)

De plus, Visanen cite Wilmet (1997) si le verbe, lui-même, n'indique pas l'aspect, on peut le déduire du reste de la phrase. Les compléments peuvent aussi changer l'aspect du verbe dans la phrase :

- *Jean écrit.* – l'aspect est imperfectif
- *Jean écrit une lettre.* -le verbe devient perfectif (Visanen, 2014, 12).

Le choix du verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire peut aussi influencer l'aspect du verbe :

- *Les carottes sont cuites.* – le résultat final, l'aspect perfectif (le passif de résultat)
- *Les carottes ont été cuites.* – le procès de la cuisson, l'aspect imperfectif⁸

Visansen (2014, 14) considère que les deux aspects sont interdépendants et que le choix d'un temps verbal (aspect grammatical) dépend de la prédication que quelqu'un a choisi d'utiliser (aspect lexical).

Après avoir présenté plusieurs façons de définir l'aspect français, on peut conclure que la notion de l'aspect en français n'est pas assez bien expliquée. Différents auteurs donnent différentes explications parmi lesquelles nous ne trouvons aucune qui nous satisferait. De plus, certaines explications manquent de clarté et nous croyons que, en aucun cas, elles ne

⁸ Ibid

pourraient pas être utilisées en classe. Puisque le sujet de notre recherche n'est pas l'aspect français et qu'en l'expliquant davantage on risque de s'en occuper dans les chapitres suivants, on passe maintenant à la présentation de deux recherches sur la distinction du passé composé et de l'imparfait.

La première étude a été menée en 1997 aux États-Unis par l'auteure A. Bergström. Le but principal de cette étude était d'examiner si le mode d'action (l'Aktionsart) joue un rôle dans l'acquisition de la temporalité par des apprenants anglophones. Plus spécifiquement, l'auteur a examiné l'émergence des morphèmes du passé composé et de l'imparfait pour vérifier l'hypothèse de la primauté du mode d'action de la situation exprimée par le verbe qui est basé sur le concept d'aspect. L'auteure reprend un système de classification des verbes d'après Vendler (1976) qui comprend les états (p.ex. avoir), qui ne présentent aucun déroulement temporel interne, les activités (p.ex. chanter), qui ont un développement homogène sans fin, les accomplissements (p.ex. lire un livre), qui ont un développement suivi d'un point culminant, et finalement les achèvements (p.ex. éclater). Puis les verbes sont classés en deux groupes : *les verbes dynamiques* (les verbes d'accomplissement, d'achèvement et d'activité) et *les verbes non-dynamiques* (les verbes d'état). (Bergström, 1997, 2) Soixante-quinze étudiants américains ont participé à cette étude et douze locuteurs natifs ont servi de groupe de contrôle. Les étudiants ont fait exactement le même exercice écrit en classe: après avoir vu un extrait du film *Modern Times*, les participants devaient rédiger un récit en français sur le contenu du film. Tous les textes ont ensuite été soumis à un examen rigoureux des formes choisies au passé composé et à l'imparfait selon le système vendlerien.

Après le traitement des données, l'auteure constate que les apprenants anglophones de français, dans un contexte de salle de classe, font une distinction dynamique/non dynamique dès le début de l'acquisition des temps du passé. Les étudiants emploient davantage le passé composé avec les verbes d'accomplissement et d'achèvement. Les résultats montrent aussi que le passé composé est largement prépondérant. L'imparfait est utilisé avec les verbes d'état par tous les étudiants et cette forme verbale est nettement moins employée que le passé composé. L'auteure propose l'explication suivante : le développement de l'usage de l'imparfait semble relativement lent et tardif parce que l'imparfait apparaît assez tard dans l'acquisition du passé en français. De plus, la notion aspectuelle de l'imparfait semble être plus « subtile » que celle du passé composé, et donc moins facile à percevoir (Bergström, 1997, 11).

Dans l'ensemble, les apprenants marquent les verbes dynamiques au passé composé et les verbes non dynamiques à l'imparfait. L'auteur conclut que l'usage du passé composé et de l'imparfait par les apprenants est en corrélation avec le mode d'action des verbes utilisés. Les résultats de cette étude confirment l'hypothèse de la primauté du mode d'action (Bergström, 1997, 10-14).

La deuxième étude a été menée en 2006 par C. Fahmy au Québec dans deux écoles des langues. La première langue des participants était l'anglais. La question principale de la recherche était : « Est-ce que les explications de la différence aspectuelle grammaticale entre le passé composé et l'imparfait renforcent la compréhension de ces temps chez des adultes non francophones ? »

L'auteure s'est concentrée sur l'aspect grammatical, interprété de façon pragmatique. D'après elle, c'est l'aspect grammatical qui permet d'expliquer qu'un même verbe peut se mettre aussi bien au passé composé qu'à l'imparfait selon la situation donnée. L'auteure envisage le passé composé et l'imparfait en fonction du point de vue du locuteur ; pour le passé composé la question : « Que s'est-il passé? Que s'est-il passé après? », et pour l'imparfait : « Quelles étaient les circonstances, les conditions? » (Fahmy, 2007, 11-12).

La recherche était composée de plusieurs parties, y compris l'exercice à trous et le dictogloss (l'instrument par lequel l'auteur a recueilli les explications métalinguistiques des apprenants). Le premier exercice, l'exercice à trous, a été conçu afin de vérifier si les apprenants, en groupes de trois, obtiennent de bons résultats grâce aux explications aspectuelles qui leur étaient fournies. Il s'agissait d'un texte à 33 alternatives : les apprenants devaient choisir entre le verbe conjugué au passé composé et celui à l'imparfait. L'auteur déclare que plusieurs étudiants se sont laissé guider par les explications aspectuelles quand est venu le temps de différencier les emplois du passé composé et de l'imparfait. Ainsi, certains apprenants paraissent s'être approprié les règles aspectuelles. Ils étaient capables d'utiliser les explications aspectuelles pour justifier l'utilisation du passé composé ou de l'imparfait dans le texte. La plupart des participants ont semblé se focaliser sur cette approche nouvelle, et ils ont semblé faire réellement des efforts pour réfléchir à la différence de l'emploi du passé composé et de l'imparfait en prenant part à la coconstruction de règles. L'auteur a trouvé que les participants ont repris et se sont approprié les explications aspectuelles lors des exercices. De plus, elle a remarqué que les explications aspectuelles ont favorisé l'obtention de bons

résultats, de façon générale. L'auteur croit que cette nouvelle approche dans l'enseignement du passé composé et de l'imparfait est meilleure que l'approche traditionnelle et qu'elle apporte de meilleurs résultats (Fahmy, 2007, 105-111).

9. La démarche méthodologique

Dans les chapitres précédents, nous avons présenté le système verbal du français et du croate visant les difficultés provenant de leurs différences. Nous avons aussi montré plusieurs théories linguistiques et pédagogiques qui ont inspiré notre démarche méthodologique. Comme on l'a déjà mentionné, les difficultés de la distinction entre le passé composé et l'imparfait chez les étudiants croatophones, selon nos informations, ne sont pas très étudiées. Dans les chapitres qui suivent, nous décrirons notre type de recherche et les participants auxquels nous avons fait appel. Notre intérêt est basé sur les étudiants de la langue française. Finalement, nous allons analyser et traiter des données obtenues.

9.1. Objectif de notre recherche

Étant donné que la grammaire et l'emploi des temps du passé font partie intégrante de chaque communication en langue étrangère, notre recherche a comme objectif d'examiner les difficultés rencontrées par les étudiants lors de l'apprentissage des temps du passé, notamment du passé composé et de l'imparfait. Avec cette recherche on veut obtenir un aperçu plus profond sur ces difficultés et connaître les facteurs qui posent problème dans l'acquisition et la compréhension de ces deux temps verbaux. Nous espérons que nos résultats serviront de base pour les recherches suivantes.

9.2. L'échantillon et les instruments

Notre recherche sur les difficultés liées à l'apprentissage du passé composé et de l'imparfait a eu lieu à la Faculté des Lettres à Zagreb. La recherche a inclus au total 36 étudiants de troisième année d'études. Leur connaissance du français correspond au niveau B2 selon le CECR. Étant donné que pour l'inscription en première année de licence il est nécessaire de passer un test d'admission, tous les participants ont appris le français avant le début de leurs études (8,33%) d'eux ont appris le français pour un an ou moins, 47,22% pour quatre ans et 44,45% plus de cinq ans avant leur inscription à l'université. Les temps verbaux

et leur emploi font partie du programme de la troisième année d'études et c'est pourquoi nous avons jugé ce public le plus convenable pour répondre à notre enquête.

Notre enquête comportait 17 questions divisées en deux parties, la première partie se référant à leur opinion subjective et concernant l'attitude personnelle des étudiants envers leur connaissance et leur degré d'acquisition du passé composé et de l'imparfait. Les étudiants devaient répondre en choisissant seulement une réponse proposée (oui ou non). De plus ils avaient la possibilité d'expliquer leurs réponses. La deuxième partie et le test servaient d'indicateur objectif de leur savoir et devait montrer si leur attitude est en accord avec les connaissances. Le test était constitué du texte d'après le livre *Le procès-verbal* de J. M. G. Le Clézio dans lequel les étudiants devaient expliquer et justifier l'emploi du passé composé et de l'imparfait. Puisque le sujet de notre recherche n'est pas le passé simple, nous sommes intervenus dans le texte original en remplaçant les passés simples par les passés composés. Tous les apprenants ont rempli l'enquête en 15 minutes pendant le cours de la grammaire française.

9.3. Analyse et traitement des données

Dans la présente section, on va exposer les résultats de notre recherche sur les difficultés lors de l'apprentissage du passé composé et de l'imparfait des étudiants de la troisième année d'études à l'Université à Zagreb. De plus, après la présentation des résultats, on va donner nos commentaires et expliquer les données obtenues.

9.3.1. La première partie de l'enquête

Comme l'on a déjà mentionné la première partie du questionnaire est consacré à des questions concernant l'opinion subjective des étudiants envers leur degré d'acquisition de l'emploi du passé composé et de l'imparfait. On a commencé le questionnaire par affirmation « Je crois que j'ai acquis les emplois des temps du passé » et les réponses proposées étaient «oui» et «non». Il est intéressant qu'il y ait un nombre égal de réponses pour « oui » (18) aussi que pour « non » (18). La deuxième affirmation concernait les manuels et les matériaux proposés aux étudiants lors des cours: « Dans les matériaux proposés je trouve les explications et les définitions de l'emploi des temps du passé assez claires. » 27 étudiants ont entouré la réponse « oui » (75%), tandis que 9 étudiants ne trouvent pas les matériaux suffisamment bien conçus (25%). La troisième affirmation portait sur la compréhension des définitions et des règles d'emploi du passé composé. La majorité des étudiants (33) croit qu'ils

ont acquis l'emploi du passé composé (91, 67%), tandis que seulement 3 étudiants pensent qu'ils ne l'ont pas encore maîtrisé (8,33%). On a obtenu les résultats identiques pour l'affirmation suivante : « Je comprends les définitions et les règles d'emploi de l'imparfait sans problème. » Ce qui est curieux ici est que 50% des étudiants ont donné la réponse négative pour la première affirmation (« Je crois que j'ai acquis les emplois des temps du passé ») tandis que pour l'emploi du passé composé et de l'imparfait la grande majorité considère qu'il n'y a pas grande difficulté. Il est possible que les étudiants rencontrent des difficultés en employant les autres temps passés mais selon les résultats de cette enquête, nous ne pouvons pas le conclure.

L'affirmation suivante est « Je crois que je peux bien distinguer l'emploi du passé composé et de l'imparfait. » La réponse « oui » est entourée par 26 étudiants (72,22%) et 10 étudiants ont choisi la réponse « non » (27,78%). Tout cela montre que la majorité d'étudiants pense qu'ils ont une bonne commande de la langue et qu'ils ont acquis la différence entre le passé composé et l'imparfait. Également 23 étudiants (63, 98%) disent que lors de la lecture d'un texte, ils comprennent pourquoi ce temps est employé et ils peuvent appliquer les connaissances acquises pendant les cours. En revanche, 13 étudiants (36,11%) disent qu'ils ne peuvent pas le comprendre. Il est important de souligner que toutes ces affirmations se rapportent à une connaissance plutôt passive des règles (la reconnaissance). Quant à l'application autonome, les pourcentages changent un peu. Ainsi, à l'affirmation « Quand je fais les exercices où je dois compléter les verbes au passé composé ou à l'imparfait, je le fais sans difficultés » 20 étudiants ont entouré la réponse « non » (55,56%). On peut en conclure que les étudiants ont plus de difficultés avec les exercices qu'ils font eux-mêmes.

L'affirmation suivante porte sur la communication orale : « Je peux appliquer les règles de l'emploi du passé composé et de l'imparfait lors de la communication spontanée. » 16 étudiants ont choisi la réponse « oui » (44,44%), tandis que 20 étudiants ont entouré « non » (55, 56%). Dans la partie où ils devaient expliquer pourquoi ils ont choisi la réponse « non », la majorité des étudiants a écrit les explications comme suit: « Je me concentre plus sur le vocabulaire et sur ce que je veux dire que sur les temps verbaux. Donc, je fais des fautes. », « Ce qu'on apprend au cours n'est pas la première chose qui me vient à l'esprit lors d'une conversation. J'ai besoin de plus de pratique. », « Je suis confus par de nombreuses exceptions et par l'emploi stylistique de ces temps verbaux. », « Je manque de l'automatisme dans la conversation et il me faut beaucoup de temps pour réfléchir avant de dire quelque

chose. », « Quelquefois je ne peux pas distinguer l'action de l'état. » En définitive, la plupart des étudiants se plaignent du manque de la pratique concernant la communication spontanée.

Les deux affirmations suivantes portent sur les interférences avec les autres langues, notamment avec le croate. 17 étudiants (47,22%) pensent que les difficultés dans l'emploi du passé composé et de l'imparfait proviennent de l'interférence avec leur langue maternelle, tandis que 19 entre eux (52,78%) ne sont pas d'accord. Ceux qui ont entouré la réponse « oui » citent les raisons suivantes : « C'est plutôt à cause des aspects en croate. », « Je pense que les difficultés résultent de différences dans la perception de la durée d'une activité dans ces deux langues. », « Le croate n'a pas de concordance des temps. », « On n'utilise pas l'imparfait en croate. Presque chaque activité dans le passé peut être décrite par le parfait. » Quant aux autres langues, 17 étudiants (47,22%) pensent qu'il n'existe aucune interférence. Les autres 19 étudiants (52,78%) qui ont entouré « oui » énumèrent les langues suivantes : l'anglais (9 étudiants), l'italien (6), l'espagnol (3) et l'albanais (1). Comme les exemples pour ces interférences concernant les langues romanes ils citent : « J'étudie aussi l'espagnol. L'emploi du passé composé et de l'imparfait dans ces deux langues coïncide dans la plupart des cas mais il y a des différences. Donc, parfois cette correspondance m'induit en erreur. », « Mon autre groupe d'étude est l'italien. L'imparfait en italien est beaucoup moins utilisé qu'en français et pour cette raison j'emploie plus le passé composé. Parfois ce n'est pas tout à fait correct en français. », « Je connais et parle beaucoup mieux la langue espagnole que la langue française. Pour cela je mêle souvent les emplois des temps verbaux. » Les étudiants qui ont donné l'exemple de l'anglais citent comme suit : « J'apprends l'anglais dès l'école maternelle et je pense que je l'ai beaucoup mieux maîtrisé. Cependant, l'anglais n'a pas tellement de temps verbaux et tellement d'exceptions. Dans la plupart des cas l'emploi des temps verbaux est plus simple et plus logique pour moi. » Un autre étudiant donne l'exemple de la même phrase en anglais et en français : « I was walking down the street when I heard the thunder. – Je marchais dans la rue quand le tonnerre a grondé. » Puis il explique : « le verbe *was walking* en anglais est en *Past progressive tense* qui marque la durée tout comme l'imparfait en français. La différence est qu'en anglais c'est un temps verbal composé et il peut arriver que je le mêle avec le passé composé en français seulement à cause de sa forme. »

L'affirmation suivante est « Je tiens strictement à des règles et des définitions proposées dans les manuels quand j'emploie ces temps verbaux. » 14 étudiants (38,89%) ont choisi la réponse « oui », tandis que les autres 22 ont entouré la réponse « non ». Pour 32

étudiants (88,99%) le contexte est très important lors de l'emploi de ces temps, alors que 4 étudiants (11,11%) ne le considèrent pas d'une grande importance pour l'emploi correct.

A l'affirmation « Je comprendrais mieux les emplois du passé composé et de l'imparfait si la professeure les expliquerait d'une manière différente » 25 étudiants (69,44%) ont entouré la réponse « non ». Les autres 11 étudiants (30,56%) qui ont choisi la réponse « oui » ont l'expliqué comme suit : « Il nous faut plus de pratique, plus de exemples de la vie quotidienne et surtout plus de communication spontanée. Je pense que les exemples des manuels sont dépassés et ennuyeux. », « Un aperçu plus systématisé des emplois m'aiderait beaucoup ; par exemple un tableau où tous les emplois seraient énumérés. », « Il serait mieux si on avait une approche plus individuelle. », « Peut-être qu'un locuteur natif nous l'expliquerait mieux. », « Relier la matière enseignée avec d'autres langues que nous connaissons », « Il faut lire plus de livres en français. », « Utiliser de nouveaux matériaux et des grammaires plus récentes. »

La dernière affirmation porte sur leur approche envers l'apprentissage des temps verbaux. 23 étudiants (63,89%) ont répondu qu'ils comprenaient mieux s'ils font leurs propres conclusions sur l'emploi, alors que 13 entre eux (36,11%) ne le font pas. Leurs démarches consistent plutôt de la visualisation des situations proposées et de la création de leurs propres exemples et de comparaisons.

9.3.2. La deuxième partie de l'enquête

La deuxième partie de notre enquête comporte 2 questions qui concernent les exemples de l'emploi du passé composé et de l'imparfait. Les étudiants devaient écrire tous les emplois qu'ils ont mémorisés pendant l'année universitaire. Après avoir lu tous les questionnaires, nous avons regroupé les résultats en deux tableaux, un pour des emplois du passé composé et l'autre pour l'imparfait. Nous les avons aussi triés par le nombre d'apparitions. Le but de cette partie de l'enquête était de voir quels sont les emplois que les étudiants mémorisent le plus. Également, nous allons aussi comparer ces résultats aux résultats du test afin de voir si les étudiants peuvent appliquer les emplois ici écrits.

IMPARFAIT	
EMPLOI	NOMBRE D'APPARITIONS
Description	27
Durée illimitée	16
Répétition	15
Habitude dans le passé	14
Cadre	10
État	9
Concordance des temps	6
Politesse	6
Simultanéité	5
Imparfait d'ouverture, de conclusion	5
Imparfait ludique	3
Conséquence infaillible	2

1. Tableau 1 : Les emplois de l'imparfait

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, les étudiants ont énuméré douze emplois de l'imparfait. La majorité des étudiants a cité la description (75%), la durée illimitée (44,44%), la répétition (41,67%) et l'habitude dans le passé (39%). Beaucoup moins nombreux sont ceux qui énumèrent les emplois stylistiques de l'imparfait. On peut en conclure que pour les étudiants croatophones les emplois essentiels de l'imparfait sont plus faciles à retenir que les emplois modaux (p. ex. le regret, l'éventualité, les hypothèses etc). De plus, aucun des répondants n'a donné l'exemple où l'imparfait indique le futur prochain (p.ex. Je pris courage : dans deux heures du renfort arrivait) ou le passé récent (p.ex. Nous sortions à peine qu'un orage éclata.).

PASSÉ COMPOSÉ	
EMPLOI	NOMBRE D'APPARITIONS
Durée limitée	20
Action ponctuelle	19
Action terminée au passé	15
Succession des actions	15
Narration	11
Répétition limitée	5
Accélération des actions	3
Résultat	2
Antériorité	1
Passé récent	1

2. Tableau 2 : Les emplois du passé composé

En ce qui concerne le passé composé et ses emplois, les étudiants énumèrent ici dix emplois au total. La majorité d'entre eux cite la durée limitée (55,56%), l'action qui est ponctuelle (52,78%), l'action achevée au passé (41,67%) et la succession des actions (41,67%). Selon les emplois différents énumérés et les pourcentages présentés, on peut conclure que les emplois du passé composé posent plus de problèmes pour les étudiants croatophones que les emplois de l'imparfait.⁹

Cependant, nous ne pouvons pas prétendre que les étudiants ne connaissent pas les autres emplois qui ne sont pas cités ici. La raison de l'absence de quelques emplois peut aussi être le temps limité pour compléter l'enquête. Après le traitement des données du test, nous allons essayer de les comparer aux résultats obtenus ici.

⁹ Cependant, il faut souligner que cela ne signifie pas que les participants ont des problèmes en employant ce temps verbaux.

9.3.3. Le test

La dernière partie de notre recherche est constitué du test pour lequel nous avons utilisé l'extrait du livre de J. M. G. Le Clézio qu'on avait remanié un peu pour qu'il réponde à nos besoins. Les étudiants devaient expliquer l'emploi de chacun des 30 verbes dans le texte. Nous avons fait, nous-mêmes, notre interprétation des emplois. Ensuite nous avons comparé les explications des étudiants à nos explications. On peut voir les résultats obtenus dans le tableau ci-dessous.

VERBE	NOTRE EXPLICATION	CORRECT	INCORRECT
a été	Vérité générale (toujours)	15 (41,67%)	21 (58,33%)
Marchaient	Description	25 (69,44%)	11 (30,56%)
Criaient	Description	25 (69,44%)	11 (30,56%)
Était	Description	33 (91,67%)	3 (8,33%)
Savait	simultanéité après la conjonction <i>comme si</i>	18 (50%)	18 (50%)
Dotait	simultanéité après la conjonction <i>comme si</i>	18 (50%)	18 (50%)
Venait	habitude au passé	31 (86,11%)	5 (13,89%)
Sommeillait	Cadre	31 (86,11%)	5 (13,89%)
a passé	action ponctuelle	34 (94,44%)	2 (5,56%)
Était	Description	35 (97,22%)	1 (2,78%)
Paraissait	Description	34 (94,44%)	2 (5,56%)
s'est arrêté	action ponctuelle dans une succession d'actions	33 (91,67%)	3 (8,33%)
a regardé	action ponctuelle dans une	35 (97,22%)	1 (2,78%)

	succession d'actions		
a dit	action ponctuelle dans une succession d'actions	35 ((97,22%)	1 (2,78%)
s'est retourné	action ponctuelle dans une succession d'actions	33 (91,67%)	3 (8,33%)
a passé	répétition limitée	10 (27,78%)	26 (72,22%)
a décidé	action ponctuelle	32 (88,89%)	4 (11,11%)
Pouvait	Concordance	3 (8,33%)	33 (91,67%)
a suivi	duré limitée	22 (61,11%)	14 (38,89%)
a été	Constatation	17 (47,22%)	19 (52,78%)
Hésitait	description d'une action qui se répète (à cause des trous d'eau)	22 (61,11%)	14 (38,89%)
Tombait	conséquence infaillible d'un fait qui ne s'est pas produit	28 (77,78%)	8 (22,22%)
Avais	hypothèse irréaliste au présent	32 (88,89%)	4 (11,11%)
a pensé	action ponctuelle	29 (80,56%)	7 (19,44%)
a commencé	action ponctuelle	30 (83,33%)	6 (16,67%)
Voulait	Concordance	7 (19,44%)	29 (80,56%)
a ouvert	action ponctuelle dans une succession d'actions	33 (91,67%)	3 (8,33%)
a mis	action ponctuelle dans une succession d'actions	33 (91,67%)	3 (8,33%)
Oubliait	éventualité	15 (41,67%)	21 (58,33%)
Laissait	Regret	14 (38,89%)	22 (61,11%)

3. Tableau 3 : Les résultats du test

D'après les données répertoriées dans le tableau 3 ci-dessus, nous pouvons noter qu'il n'existe aucun verbe pour lequel tous les étudiants ont écrit l'explication exacte. Cependant, il existent des emplois qu'ils ont plus ou moins bien maîtrisés. Les résultats du test nous montrent que les emplois *typiques* de l'imparfait posent le moindre problème pour les étudiants croatophones. D'ailleurs, presque tous les étudiants ont reconnu la description, l'habitude au passé, la répétition et le cadre. En comparant ces résultats aux résultats de la deuxième partie de notre enquête, on peut voir que précisément ces emplois sont en tête du tableau (voir le tableau 1, p : 40). On peut en conclure que les étudiants reconnaissent le plus facilement les emplois qu'ils ont écrits eux-mêmes dans la partie précédente de notre recherche. D'autre part on trouve plusieurs emplois de l'imparfait qui leur ont posé le problème. Ce sont la simultanéité, la concordance, l'éventualité et le regret. Les erreurs concernant les emplois stylistiques de l'imparfait ne sont rien de vraiment surprenant puisque les participants ont admis dans la première partie de l'enquête qu'ils avaient de difficultés à les maîtriser. Ce qui nous étonne le plus est la méconnaissance de la concordance des temps. Les explications des verbes *pouvait* et *voulait* montrent le plus haut pourcentage de réponses incorrectes. Il est intéressant que presque tous les participants aient classé ces deux verbes comme la description ou l'état. En ce qui concerne la simultanéité (les verbes *savait* et *dotait*) les participants ont aussi la tendance de la catégoriser comme la description. Puisque les trois verbes précédents marquent la description, nous supposons que par l'inertie les verbes *savait* et *dotait* sont tombés à ce groupe.

En ce qui concerne les emplois du passé composé, les résultats montrent presque le même état. Les participants ont eu le plus grand succès à reconnaître les actions ponctuelles et la succession des actions. Dans ce cas aussi, le tableau 2 (p : 41) montre que ces deux emplois sont les uns des plus cités par les participants (action ponctuelle 19 fois et la succession 15 fois). En revanche, il y avait les plus de problèmes avec la reconnaissance de la vérité générale et la répétition limitée. Tous les deux exemples sont marqués par un marqueur temporel (a *toujours* été, a passé à *plusieurs reprises*). Pour le premier exemple la majorité des participants a écrit qu'il s'agissait de l'action terminée au passé. En raison de l'adverbe *toujours* cette explication ne peut pas être correcte. En ce qui concerne l'autre exemple, les étudiants ont eu la tendance de le décrire comme une action ponctuelle.

En tout, il semble que les participants ont fait plus d'erreurs concernant l'emploi de l'imparfait mais ces résultats sont à prendre avec précaution. Comme on peut le voir, le texte

contient les emplois de l'imparfait plus diversifiés que ceux du passé composé. Donc, il était plus probable que les étudiants aient fait plus d'erreurs en expliquant les exemples en imparfait. D'ailleurs on peut voir que les étudiants ont fait plus des erreurs concernant les emplois plus spécifiques pour le passé composé.

9.4. Conclusions des résultats de la recherche

Après avoir présenté et commenté les résultats de notre recherche dans les pages précédentes, on peut maintenant tirer de ceux-ci des conclusions intéressantes. Comme nous l'avons déjà écrit, notre recherche consistait en trois parties. Dans cette section nous allons comparer les résultats de ces trois parties pour en tirer des conclusions.

Dans la première partie, en général, les participants ont évalué leur connaissance de l'imparfait et du passé composé comme assez bonne. Selon les résultats, pour la majorité d'étudiants, les difficultés ne proviennent ni des matériaux ni des manuels proposés. Les étudiants se plaignent souvent du manque de la communication spontanée en français et de la pratique en général. Cependant, les étudiants ne suivent pas toujours les règles proposées par les manuels, mais ils utilisent davantage leurs propres stratégies (la visualisation de la situation, la comparaison des emplois dans les phrases différentes etc). De l'autre côté, les participants pensent que la cause de ces difficultés peuvent être les interférences avec les autres langues, notamment avec le croate, l'anglais, l'italien et l'espagnole. D'après les résultats obtenus nous pensons que le source des erreurs peut être l'interprétation différente de la durée d'une action en croate et en français. En ce qui concerne les interférences avec les autres langues romanes, les difficultés proviennent surtout de la similitude de ces langues. Bien que l'imparfait et le passé composé s'emploient dans ces langues d'une manière similaire, cela ne signifie pas que c'est toujours le cas.

De plus, un grand nombre de participants a déclaré qu'ils comprennent mieux les emplois *standard* ou *essentiels* de ces temps verbaux que les emplois modaux et stylistiques. Leurs déclarations s'accordent avec les résultats de la deuxième partie du questionnaire. Les étudiants citent principalement les emplois les plus communs (la description, la durée illimitée et l'habitude pour l'imparfait et l'action ponctuelle, la durée limitée et la succession des

actions pour le passé composé) tandis que les emplois stylistiques sont beaucoup moins cités. En comparant ces résultats aux résultats du test, nous concluons que les participants reconnaissent le plus facilement les emplois qu'ils ont cités auparavant. Nous avons également remarqué que les étudiants, quand ils ne sont pas sûrs de quel emploi il s'agit, ont la tendance de le classer parmi les emplois les plus communs. Ainsi, pour l'imparfait l'explication la plus fréquente est la description, tandis que pour le passé composé c'est l'action ponctuelle.

Cependant, il faut souligner que notre recherche comporte plusieurs limites. Considérant que, selon nos connaissances, les recherches sur ce sujet n'ont pas été menées en Croatie jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas pu profiter de conclusions précédentes. Ainsi, notre questionnaire présente le début de la recherche sur cette problématique où nous n'avons examiné que la surface des problèmes. Toutefois, plusieurs possibilités s'ouvrent quant à la continuation des études sur les différences d'emploi du passé composé et de l'imparfait.

De plus, nous n'avons pas l'accès au succès des étudiants sur d'autres tests et nous ne pouvons pas prétendre que ce questionnaire montre leur connaissance réelle. Également, nous ne savons pas si les résultats seraient identiques si au lieu du test avec les explications, un test à trous été proposé. Donc, cette problématique reste ouverte à d'autres études.

10. Conclusion

Dans ce mémoire de Master, on a proposé un bref aperçu du système verbal français et croate. Nous avons essayé de présenter les emplois du passé composé français et du parfait croate (*perfekt*) et de l'imparfait français et de l'imparfait croate (*imperfekt*), ainsi que les difficultés provenant de ces emplois. À l'aide des données théoriques, on a créé l'enquête pour notre recherche qui a eu lieu à l'Université de Zagreb parmi 36 étudiants de troisième année de français. Notre objectif principal était de découvrir et d'examiner l'origine des difficultés dans l'emploi du passé composé et de l'imparfait chez les étudiants croatophones. D'après les résultats obtenus dans notre enquête, on a démontré que la plupart des difficultés dans la distinction de ces deux temps verbaux résultent des interférences avec les autres langues, notamment avec le croate, l'anglais, l'italien et l'espagnole. De plus, les étudiants ont plus de difficultés avec les emplois stylistiques qu'avec les emplois standards de ces deux temps. La majorité des étudiants considère que les résultats auraient été meilleurs avec plus d'efforts de leur pratique. Cependant, notre recherche est le début des recherches plus détaillées que nous pensons entreprendre dans ce domaine.

Nous espérons que les conclusions de ce travail ainsi que les résultats de notre enquête peuvent offrir une contribution au champ des recherches sur l'enseignement et les difficultés de l'apprentissage de l'imparfait et du passé composé.

11. Bibliographie

- Andel M. et al (2000), Acquisition of verbs in Croatian, French and Austrian German- *an outline comparative analysis*, Suvremena lingvistika / ur. V. Muhvić-Dimanovski – 25(2000), 1-2 ; pp : 5-25, Zagreb: Hrvatsko filološko
- Barić, E. et al. (2003) : Hrvatska gramatika, Školska knjiga, Zagreb
- Benveniste, E (1966) : Problèmes de linguistique générale I, Éditions Gallimard
- Bergström, A (1997): « L'influence des distinctions aspectuelles sur l'acquisition des temps en français langue étrangère », Acquisition et interaction en langue étrangère [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 18 novembre 2011, consulté le 18 mars 2014. URL : <http://aile.revues.org/1315>
- Bourgeacq, Jacques A. (1969) : *L'emploi de quelques temps du passé* ; The French Review, Vol. 42, No. 6, pp. 874-881
- Bikić- Carić, G(2004) : L'aspect verbal en français et en croate, *Studia Romanica Posnaniensia*, XXXI, Poznań, 2004, str. 167-174
- Britton, Delaplaine R, *The Passé Simple, the Passé Composé and the Imparfait*, The Modern Language Journal, Vol. 21, No. 7 (Apr., 1937), pp. 516-518
- Ellis, R (2006) : *Current issues in the teaching of grammar: An SLA perspective*, University of Auckland, Tesol Quarterly, Vol. 40, No. 1, March 2006
- Fahmy, C (2007) : Enseignement du passé composé et de l'imparfait à l'aide des différences aspectuelles: *Compréhension et application par des adultes apprenant le français langue seconde*, Université du Québec à Montréal
- Galichet, G (1963) : Méthodologie grammaticale: *Étude psychologique des structures*, Presses Universitaires de France, Paris
- Grevisse, M, Goosse, A (1995): Nouvelle grammaire française, De Boeck, 3e édition
- Guérif, N (2012) : L'enseignement de la conjugaison en FLE: *Les représentations et pratiques déclarées d'enseignants de français langue étrangère novices*, Master 2 FLE Formation en langues des adultes et mobilités en ligne, Université Angers, consulté le 1e 28 mai 2014
- Ham, S (2002) : Školska gramatika hrvatskog jezika, Školska knjiga, Zagreb

- Krashen, S. D. (1982) : Principles and Practice in Second Language Acquisition, Pergamon Press Inc, University of Southern California
- Labeau, E. (2002): L'unité de l'imparfait: *Vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère*, Travaux de linguistique, 2002/2 no45, p. 157-184. DOI : 10.3917/tl.045.157
- Le cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer (2002), Didier, Paris
- Moraz, M (2002) : Traduction anglais-français et temporalité : quelle représentation transmettre ? Essai d'extrapolation vers une représentation didactique, Cahiers de l'ILSL, N°13, 2002, pp. 51-83, Université de Lausanne, Ecole de français moderne
- Poisson-Quinton, S, Mimran, R, Mahéo-Le Coadic, M (2004) : Grammaire expliquée du français, CLE international
- Riegel, M, Pellat, J.C, Rioul, R (1999) : Grammaire méthodique du français, PUF, Paris
- Silić, J, Pranjković, I (2005) : Gramatika hrvatskog jezika za gimnazije i visoka učilišta, Školska knjiga, Zagreb
- Tanriverdieva, K (2002) : La notion de grammaire dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, DESS Réseaux d'information et document électronique, Université Catholique de Lyon
- Težak, Babić (1996) : Gramatika hrvatskog jezika: *Priručnik za osnovno jezično obrazovanje*, Školska knjiga, Zagreb
- Visanen, K (2014): L'aspect verbal dans l'enseignement du FLE? Imparfait ou passé composé ?, Mémoire de maîtrise, Université de Tampere, Décembre 2014
- Žic Fuchs, M, Tuđman Vuković, N (2008) : *Communication technologies and their influence on language: Reshuffling tenses in Croatian SMS text messaging*, Jezikoslovlje 9.1-2 (2008): 109-122
- <http://enciklopedija.lzmk.hr/clanak.aspx?id=36760> consulté le 14 avril 2015

12. Annexe

Questionnaire original pour les étudiants

ANKETNI LIST ZA STUDENTE

Ova anketa je dio u istraživanju poteškoća s kojima se susrećemo u razlikovanju upotreba francuskih prošlih vremena "passé composé" i imperfekta. Dobiveni rezultati će se koristiti isključivo za pisanje diplomskog rada, pa je svaki vaš doprinos neprocjenjiv. **Anketa je u potpunosti anonimna** te vas molim da na pitanja odgovorite objektivno i iskreno. Unaprijed hvala na suradnji!

I. Zaokružite odgovor s kojim se slažete.

1. Francuski sam učio/la prije fakulteta.

DA / NE

Ako da, koliko dugo i gdje?

2. Mislim da sam usvojio upotrebe prošlih vremena.

DA / NE

3. U nastavnim materijalima pronalazim jasna objašnjenja (definicije i pravila upotrebe) prošlih vremena.

DA / NE

4. Bez većih poteškoća razumijem definicije i pravila upotrebe passé composéa.

DA / NE

5. Bez većih poteškoća razumijem definicije i pravila upotrebe imperfekta.

DA / NE

6. Smatram da mogu dobro razlikovati upotrebu imperfekta i passé composéa.

DA / NE

7. Kada čitam tekstove razumijem zašto je u rečenici upotrijebljeno određeno glagolsko vrijeme te mogu objasniti upotrebu na temelju pravila koje smo obradili na nastavi ili se nalaze u gramatici.

DA / NE

8. Kada rješavam zadatke (npr tekst u kojem trebam nadopuniti glagol u ispravnom vremenu) bez poteškoća ispravno primjenjujem imperfekt i passé composé.

DA / NE

9. Pravila upotrebe passé composé i imperfekta mogu bez većih poteškoća primijeniti u spontanoj komunikaciji.

DA / NE

Ukoliko je odgovor NE, navedite koje su to poteškoće:

10. Upotreba ovih glagolskih vremena podliježe interferencijama s hrvatskim jezikom.

DA / NE

Ukoliko je odgovor DA, navedite primjere:

11. Upotreba ovih glagolskih vremena podliježe interferencijama nekog drugog stranog jezika (kojeg) ?

DA / NE

Ukoliko je odgovor DA, navedite primjere:

12. Kada upotrebljavam ova vremena držim se strogo pravila iz udžbenika/ iz gramatike/ sa sata.

DA / NE

13. Kada rješavam zadatke popunjavanja upotrebljavam ova vremena u zadacima pokušavam zamisliti situaciju i kontekst u kojem se odvija radnja pa tek onda rješavam zadatak.

DA / NE

14. Bolje bih razumio/la gradivo i upotrebu glagolskih vremena kada bi bile objašnjene na drugačiji način.

DA / NE

Prema vašem mišljenju, na koji način?

15. Bolje razumijem kada sâm/a donosim zaključak o upotrebi ovih vremena iz nekih primjera.

DA / NE

Objasnite na vlastitom primjeru:

II.

16. Navedite primjere upotrebe **imperfekta** u francuskom jeziku:

17. Navedite primjere upotrebe **passé composé** u francuskom jeziku:

III. Pročitajte pažljivo sljedeći ulomak teksta i na crte napišite objašnjenje upotrebe imperfekta /passé composé.

D'après J. M. G. Le Clézio : *Le procès-verbal*

La plage **a** toujours **été** peuplée d'un bout à l'autre d'une foule de gens, de femmes et d'enfants qui **marchaient** ou **criaient** de la façon la plus variable. (...) C'**était** un peu comme si on **savait** leurs noms, comme si le seul fait de leur proximité les **dotait** d'un degré de parenté avec la famille des Pollo. (...) Adam **venait** chaque jour là.

a été : _____

marchaient : _____

criaient : _____

était : _____

savait : _____

dotait : _____

venait : _____

Il **sommeillait** un certain temps quand un homme **a passé**, appelant d'une voix grêle. Il **était** malingre, et tout son corps brûlé par le soleil **paraissait** tendu à la verticale pour supporter le poids d'un panier de cacahuètes enrobées de praline. Il **s'est arrêté**, **a regardé** Adam, **a dit** quelque chose, puis **s'est retourné** en sens inverse sur la plage.

sommeillait : _____

a passé : _____

était : _____

paraissait : _____

s'est arrêté : _____

a regardé : _____

a dit : _____

s'est retourné : _____

(...)

Un chien **a passé** devant lui à plusieurs reprises et Adam **a décidé** de le suivre, marchant le plus vite qu'il **pouvait**, tenant dans chaque main l'extrémité de la serviette enroulée autour de son cou. Il **a** longtemps **suivi** le chien pensant au risque de s'entailler les talons sur les arêtes des cailloux. Cet après-midi il n'**a pas été** si agile comme d'habitude. Heureusement, le chien **hésitait** à cause des trous d'eau. Un pas de plus et Adam **tombait** dans l'eau, précisément sur les cailloux les plus aiguës. « Si j'**avais** quatre pattes, ça ne poserait aucun problème. » **a-t-il pensé**.

(...)

a passé : _____

a décidé : _____

pouvait : _____

a suivi : _____

a été : _____

hésitait : _____

tombait : _____

avais : _____

a pensé : _____

Deux mois après qu'il **a commencé** à comprendre ce que ça **voulait** dire, monstre de solitude. Il **a ouvert** un cahier jaune où il **a mis**, sur la première page, en en-tête, comme pour une lettre :

Ma chère Michèle ;

Et si elle l'**oubliait** ? Si seulement il ne la **laissait** pas.

a commencé : _____

voulait : _____

a ouvert : _____

a mis : _____

oubliait : _____

laissait : _____